

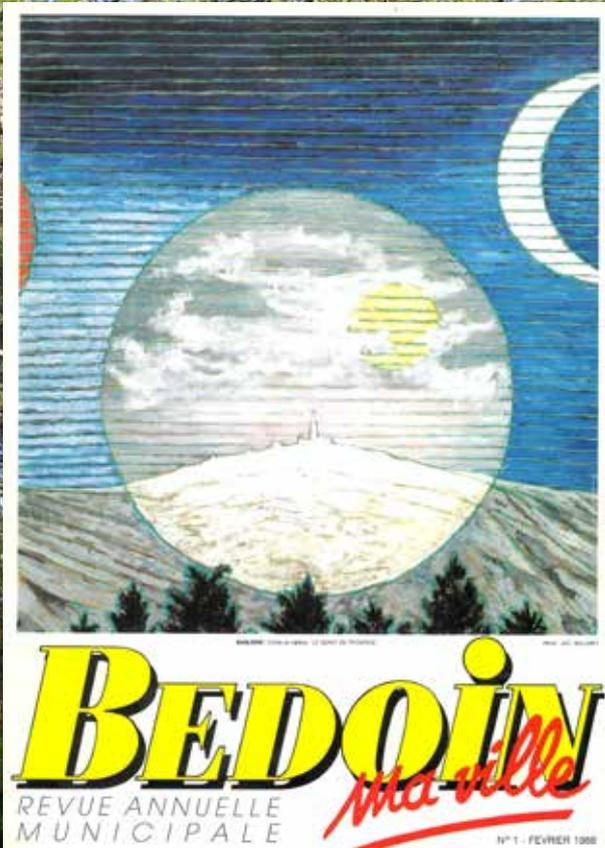
TRIMESTRIEL

N° 100

Printemps 2021

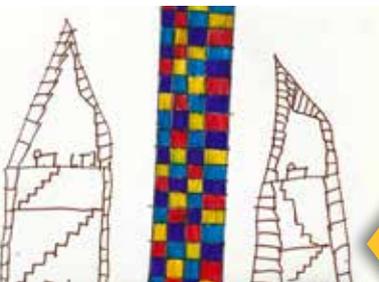
LOU PASSADOU

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE BÉDOIN



www.bedoin-mont-ventoux.fr





Actualités 4

Les Travaux..... 14

La vie à Bédoin17, 21

Dossier 18

La Rubrique des petits 22

Histoire, culture & patrimoine 26

Forêt biodiversité environnement..... 30

La Vie associative 31

Expression directe..... 34

Le coin des gourmets 35

LOU PASSADOU Journal municipal d'information de Bédoin – Trimestriel gratuit – **N° 100 AVRIL 2021**

Mairie : 04 90 65 60 08 – Directeur de la publication : Alain CONSTANT – Rédactrices en chef : Emmanuèle VALERIAN, Dominique VISSECO – Suivi de fabrication : Nathalie EYMERÉ. Ont participé à ce numéro : les élus municipaux, les agents municipaux et les membres de la commission « Lou Passadou ». Photos : Mairie de Bédoin – Tirage 2 300 exemplaires – Ne peut être vendu – Maquette et impression : Imprimerie MG, 84210, Pernes-les-Fontaines, 04 90 670 670.



Chères Bédouinaises, chers Bédouinains,

Nous n'avons pu prendre date, en début d'année, afin de formuler publiquement des vœux pour 2021. C'est donc sous forme de lettre, distribuée par les agents de la commune, que j'ai tenu à respecter ce traditionnel moment d'échanges et que je me suis adressé à vous. Grâce au personnel municipal, aux différents supports ainsi qu'à la presse locale nous avons pu, ensemble, conserver ce lien indispensable de proximité malgré des conditions sanitaires toujours très contraignantes. À n'en pas douter, la crise que nous traversons nous oblige, aussi, à communiquer autrement et à renforcer, pour vous, notre visibilité sur le territoire.

Ainsi, il ne vous aura pas échappé que la commune s'est officiellement dotée, début février, d'un nouveau logo. En accord avec l'équipe municipale, j'ai volontairement souhaité un aspect épuré pour notre identité visuelle : couleurs adoucies, en adéquation avec notre patrimoine naturel et représentatif de la partie sommitale du Ventoux. Ce logo, créé et offert par Bertrand, « enfant de cœur » du village, a répondu aux attentes et vient dignement fêter le 100^e numéro de notre revue municipale : Lou Passadou. Une nouvelle maquette et une nouvelle formule se

sont naturellement imposées : là aussi, les couleurs des rubriques ont été adaptées pour une lecture dynamique dans une version plus aérée des textes. Vous découvrirez, au fil des pages, la version intégralement repensée pour un meilleur traitement de l'information. Mais ce N° 100 a la particularité de nous faire replonger dans notre passé communal et familial : c'est sous la mandature de Benoît FIN (maire de Bédoin de 1979 à 1989) que le magazine municipal de Bédoin voit le jour. Émouvant hasard du calendrier puisque son fils, Gino, nous a rejoints le 6 février dernier au sein du Conseil municipal. Vous découvrirez aussi l'entretien que notre centenaire, Paulette, a bien voulu accorder à l'un de nos conseillers municipaux. À travers son précieux témoignage, c'est l'histoire de notre commune qui nous est retracée entre souvenirs heureux et anecdotes inédites. Le Dossier lui est entièrement consacré, il ne pouvait en être autrement... Pour lui faire écho, les enfants de notre école primaire ont souhaité exprimer, par écrit, leur vision de la vie à Bédoin dans 100 ans.

► **Vous l'aurez compris, cette parution est un événement : elle s'inscrit dans cette nécessaire préservation de notre mémoire collective à laquelle nous sommes attachés. En effet, s'il**

n'y a pas véritablement des leçons de l'Histoire, la connaissance du passé est indispensable pour bâtir un avenir plus serein.

Bien évidemment, la nouvelle présentation de notre magazine municipal conserve son rôle premier : vous tenir informés de l'actualité communale. À ce titre, je tiens à souligner le travail et l'implication de notre agent détachée à France Services aux côtés de notre élue déléguée en charge du dossier de la mutuelle communale solidaire qui est devenu réalité. À l'heure où la situation sanitaire continue à creuser des écarts sociaux significatifs, cette concrétisation vise à protéger au mieux celles et ceux qui sont trop souvent laissés de côté par manque de moyens. Enfin, notre économie locale continue à être durement impactée par un contexte lié à une crise sanitaire dont nous peinons à entrevoir l'issue. Notre action aux côtés de nos commerçants se poursuit, comme l'exonération des droits de l'occupation du domaine public pour le 1^{er} trimestre, votée à l'unanimité lors du dernier Conseil municipal et que nous adapterons en fonction de l'actualité.

Ensemble, continuons à prendre soin de nous et de nos proches.

Alain CONSTANT, Maire de Bédoin
Vice-président de la CoVe

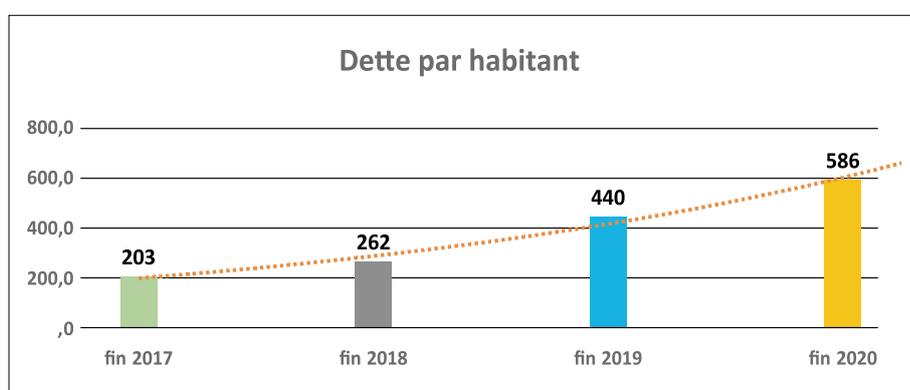
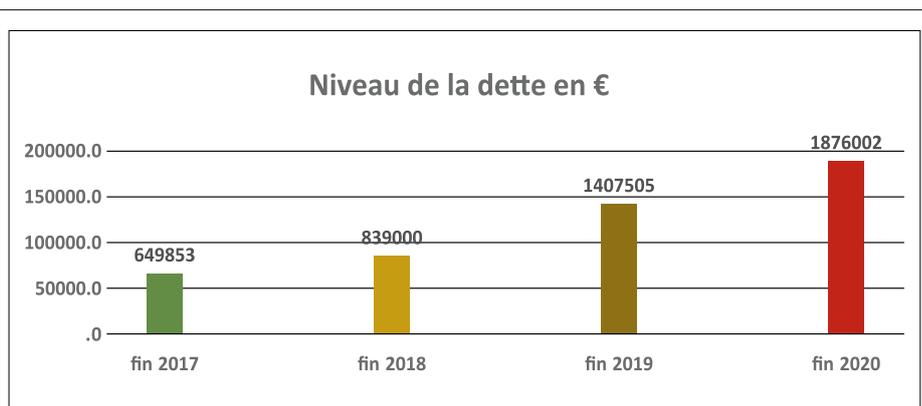
■ Coup d'œil sur les finances communales

Comme promis dans le premier Passadou du mandat, en septembre 2020, nous revenons vers vous pour évoquer l'emprunt contracté et ses conséquences. **Les finances sont exsangues et, comme en 2020, 2021 sera un exercice très compliqué et très minimaliste** pour réaliser le programme que nous vous avons proposé.

En novembre 2020, nous avons été contraints d'emprunter 600 000 € sur 15 ans à un taux de 0,56 %, afin d'honorer les factures à payer pour les chantiers du second office de tourisme et du forum de la romanité (coût 1 402 000 €), de la salle des sports de tapis du stade (coût 1 033 000 €) et de l'église. Dès le vote du budget en juillet 2020, une ligne d'emprunt de 644 000 € était impérative pour équilibrer les dépenses programmées par avance, par la majorité précédente. **Nous avons limité au strict minimum celui-ci à 600 000 € en ajournant certaines dépenses que nous devons engager dès 2021 dans l'urgence.**

Pour mémoire l'impact des projets impulsés par la nouvelle équipe ne représentait que 195 000 € contre 1 554 000 € par l'ancienne. ■

Gilles BERNARD



► **Le niveau de la dette communale est passé de 650 000 € fin 2017, à 1 876 000 € fin 2020.** Soit un accroissement de 1 226 000 €, pour financer des projets très discutables, superflus voire inutiles. La dette a pratiquement été multipliée par 300 %. En effet, 3 emprunts ont été contractés durant la période 2018-2020 (250 000 €, 650 000 € puis 600 000 €). Les besoins d'entretien demeurent prioritaires et sont néanmoins réalisés grâce aux efforts des services et de l'équipe municipale. Nous faisons le maximum pour réduire nos dépenses et pour optimiser nos recettes.

■ Bienvenue à Gino FIN

Suite à son départ de la commune, Geneviève HUCHET a quitté ses fonctions de conseillère municipale. Le maire, Alain CONSTANT, a procédé à l'installation d'un nouvel élu lors de la séance du conseil municipal le 6 février dernier.

C'est donc un enfant du pays, Gino FIN qui lui succède conformément au code électoral.

Le parcours de Gino est celui d'un Bédouin profondément attaché à

son territoire. Ancien de la Papeterie de Malaucène qu'il a âprement défendue aux moments les plus difficiles, il a su brillamment réussir sa reconversion en qualité de mécanicien indépendant, connu de nous tous.

C'est donc non sans une certaine émotion eu égard à son père, Benoît FIN (maire de Bédoin de 1979 à 1989), que nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale. ■

Gilles BERNARD



■ Nouveau logo, nouvelle maquette pour notre magazine municipal et nouveau « look » pour le site de la mairie

Notre collectivité s'est récemment dotée d'une identité visuelle en adéquation avec notre territoire.

En privilégiant « le bleu, couleur populaire, le vert gage de conscience environnementale et d'un peu de rouge qui symbolise l'incontournable tour qui culmine à la cime de notre Ventoux » (Alain Constant), notre logo s'inscrit dans une communication harmonieuse et représentative de notre commune. Créé et offert par Bertrand, enfant « adoptif » du village, notre logo a fait l'objet d'une contractualisation sous forme de cession de droits entérinée et signée par les deux parties.

Du même coup, et en lien avec notre intercommunalité, le site de la mairie s'est aussi « relooké ». La déclinaison des couleurs proposées par la CoVe a largement contribué à cette réussite visuelle que vous pouvez découvrir ou redécouvrir à l'adresse suivante : www.bedoin-mont-ventoux.fr

Vous découvrez également la nouvelle présentation de notre revue municipale, Lou Passadou. Une fois de plus, les couleurs ont été adaptées, les textes aérés afin d'offrir une lecture plus dynamique et de permettre un meilleur accès à l'information. Tout en s'appuyant sur des éléments visuels proches de ceux



utilisés sur l'ensemble de nos supports, il apparaissait important de créer des repères identiques entre les différents outils de communication (Facebook, site, magazine, panneaux lumineux, etc...).

Merci, et cela s'impose, à Fleur, chargée de la communication et secondée par Angélique, pour toute la mise en œuvre et leur implication sans faille dans cette réalisation. ■

Emmanuèle VALERIAN

■ Bienvenue à la Directrice Générale des Services et au Directeur des Services Techniques



Notre collectivité a accueilli, en janvier dernier, sa nouvelle Directrice Générale des Services, Mme Catherine BRANCHE, ainsi que son nouveau Directeur des Services Techniques, Laurent DUPUY, après que son prédécesseur ait fait valoir ses droits à la retraite.

Tous deux issus d'une commune voisine, Mazan, ils affichent un parcours et une expérience professionnels solides dans leur spécialité respective.

Catherine s'est installée à la tête d'une équipe d'une cinquantaine de collaborateurs qu'elle a tenu à rencontrer personnellement lors d'une tournée des services. Son action s'inscrit dans la mise en œuvre des engagements pris par l'équipe municipale, soutenue en cela par l'ensemble des services municipaux. Dans un contexte sanitaire, économique et budgétaire difficile, il lui appartiendra d'offrir à notre commune

et à ses administrés, des services encore plus efficaces à travers une organisation opérationnelle sans faille.

Laurent, quant à lui, a pris ses marques au sein d'une équipe de seize agents ultra-polyvalents tant les tâches sont multiples et parfois complexes. Regroupant la totalité des moyens permettant d'effectuer l'entretien du patrimoine communal ou de réaliser des travaux sur les bâtiments, les espaces publics, les espaces verts, d'élaborer et de mettre en œuvre les projets d'aménagement urbain, et d'intervenir sur l'ensemble des manifestations, les services techniques rendent notre village plus agréable en améliorant le cadre de vie des habitants.

Au nom de mon conseil municipal et en mon nom personnel, je leur souhaite la bienvenue dans notre collectivité et leur adresse tous mes vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions. ■

Alain CONSTANT

■ *Accession à la propriété pour notre jeunesse*

Qui n'a pas entendu, au détour d'une conversation, que la fille ou le fils d'untel faisait construire dans un village voisin car la pression foncière sur notre commune était trop forte ? Qui n'a pas ressenti un sentiment d'impuissance et de désolation quand notre jeunesse quitte, contrainte et forcée, son village natal ? Constat lapidaire s'il en est, mais tristement réaliste...

Alors la tâche, et non le projet ou l'ambition, peut paraître « pharaonique » pour certains... quoique... Gageons plutôt que « la volonté, c'est la clé du possible » !

Dans notre programme de campagne, nous avons évoqué le sujet avec une détermination à la hauteur de l'enjeu : favoriser l'accès à la propriété pour les jeunes du village. Sans perdre de temps et dès l'automne, une réflexion a été engagée afin que nous puissions proposer une ébauche de projet aux habitants. Le choix du lieu, après consultation des divers syndicats, s'est porté sur la parcelle qui jouxte la caserne des pompiers, route de Crillon. En effet, les accès, la proximité des réseaux secs et humides et la disponibilité foncière permettent une projection rapide et réaliste.

Les différents chiffrages de viabilisation et d'études font apparaître un besoin financier d'environ 300 000 € pour 10 logements, soit 8 lots en accession à la propriété et 1 lot avec deux logements sociaux (obligation du PLU). Les surfaces des terrains seront comprises entre 400 et 500 m². Le prix de vente, à déterminer, s'affichera à un tarif préférentiel et accessible pour nos futurs propriétaires.

Enfin, et par souci d'équité, un règlement d'attribution lié à des critères spécifiques, permettra de sélectionner les candidats. Malgré des délais contraignants, nous espérons une mise à disposition des terrains pour le premier semestre 2022. ■

Alain CONSTANT

■ *Création des Comités consultatifs*

Fidèles à l'engagement pris lors de la campagne municipale, Alain CONSTANT, maire de Bédoin et son équipe municipale, souhaitent permettre aux habitants de contribuer à la vie de leur village.

Cette voie démocratique, inédite dans la commune, répond très clairement aux attentes citoyennes, suite à la suppression des commissions extra-municipales en 2014 par l'équipe précédente, mais aussi à une demande croissante des citoyens de s'impliquer dans la vie locale. **Notre volonté et notre détermination : faire pour vous mais surtout avec vous.**

Un premier Comité consultatif, créé par délibération du Conseil Municipal n° 2020-077 du 18 novembre 2020, concerne les projets liés à l'environnement, la biodiversité et la transition énergétique. Ce Comité consultatif est lancé à titre expérimental afin de devenir force constructive de proposition. Il est ouvert à toute personne résidant à Bédoin et âgée de plus de 16 ans. Aucune expérience ni expertise n'est demandée, il faudra simplement être doté d'un esprit collectif et s'engager à une présence régulière aux divers travaux et réunions mensuelles.

Un second Comité consultatif « Cadre de vie et citoyenneté » sera constitué au deuxième trimestre. Un tirage au sort intégral (hors membres élus du conseil), permettra de sélectionner par zone une personne qui siègera, si elle le souhaite, au sein de ce comité qui travaillera pendant 30 mois sur la thématique « Cadre de vie et citoyenneté ». Un découpage cohérent créera 6 zones sur la commune (4 pour le village et ses abords, 1 pour les hameaux de Sainte-Colombe et des Baux, 1 pour les campagnes).

D'autres comités suivront au cours de l'année 2021, notamment au deuxième semestre, avec un comité « Culture - patrimoine » et un comité des fêtes.

Enfin, certains projets feront l'objet d'un appel auprès des administrés pour créer des groupes de travail ponctuels.

En espérant que les conditions sanitaires nous permettent de mener rapidement à bien ces projets fédérateurs, soyons certains que ces comités permettront à de belles et grandes idées de voir le jour. À très vite. ■

Cécile PAULIN

■ *Mutuelle communale solidaire : une réalité à Bédoin*

Parce que certains administrés ne peuvent, pour raisons financières, souscrire à une assurance complémentaire de santé, nous en avons fait une réalité pour nos habitants.

Comme promis lors de notre campagne, les Bédouinains peuvent désormais bénéficier d'un tarif préférentiel pour préserver leur santé. Ce dispositif à but solidaire s'inscrit logiquement dans notre objectif social pour tous : retraités, étudiants, demandeurs d'emploi ou encore auto-entrepreneurs, etc...

Après avoir pris contact avec plusieurs mutuelles, nous avons retenu la MUT'COM. Un dépliant a été distribué dans les boîtes aux lettres. La première permanence s'est tenue à la mairie le lundi 22 mars de 14 h 00 à 17 h 00 ; À l'heure où la situation sanitaire demeure préoccupante, c'est bien ensemble que nous devons mettre tous les atouts de notre côté pour que chacune et chacun d'entre nous ait le meilleur accès possible aux soins.

Éliane BARNICAUD

■ Appel à candidature pour le Comité consultatif Environnement Biodiversité Transition Énergétique

Ce premier Comité consultatif, créé par délibération du Conseil Municipal n° 2020-077 du 18 novembre 2020, concerne les projets liés à l'environnement, la biodiversité et la transition énergétique.

Le fonctionnement de cette instance consultative a été validé par délibération lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2020.

Le Comité sera composé de 12 sièges dont 5 seront occupés par des élus (3 de la majorité et 2 issus des listes candidates aux dernières élections municipales) et 7 personnes issues de la société civile.

La ville de Bédoin lance donc un appel à candidatures auprès de ses habitants pour pourvoir les 7 sièges qui leur seront attribués pour une durée de 3 ans.

Ce Comité consultatif est lancé à titre expérimental afin de devenir force constructive de proposition. Il est ouvert à toute personne résidant à Bédoin

et âgée de plus de 16 ans (pour les mineurs, prévoir une autorisation parentale). Aucune expérience ni expertise n'est demandée, il faudra simplement être doté d'un esprit collectif et s'engager à une présence régulière aux divers travaux et réunions qui pourront être plus ou moins fréquentes si nécessaire.

Vous pouvez adresser votre candidature à Monsieur le Maire en déposant votre demande à la Mairie ainsi qu'une lettre de motivation (proposition de trame ci-jointe) avant le 30 avril 2021.

Les candidatures seront retenues dans le souci d'assurer la plus grande diversité et représentativité des citoyens (générations, hommes ou femmes, lieux de résidence... etc.)

Compte-tenu des mesures sanitaires actuelles, la première réunion aura normalement lieu fin mai. Vous serez évidemment informés à l'avance si votre candidature a été retenue et si les conditions sanitaires nous obligent à décaler le début des travaux. ■

Aide à la rédaction de la lettre de motivation

Pour rédiger votre lettre de motivation, vous pouvez par exemple répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi vous intéressez-vous particulièrement à ce comité ?
- Parmi les domaines concernés par ce comité, lequel vous intéresse plus particulièrement et pourquoi ?
- Quelles sont vos attentes par rapport à ce comité ?
- Avez-vous déjà des idées de petits projets à apporter au groupe de réflexion ?

Il n'est bien sûr pas obligatoire de suivre cette trame et toutes les lettres seront examinées avec attention.

Alain CONSTANT, Maire de Bédoin
Cécile PAULIN, présidente du Comité consultatif,
Environnement, Biodiversité, Transition énergétique

■ Du bon, du bio à notre cantine !

La filière courte est le mode de commercialisation qui correspond le mieux à la production bio.

Aussi, le choix de la collectivité s'est-il naturellement porté sur ce modèle afin que notre cantine municipale soit approvisionnée au mieux en termes de qualité et de fraîcheur.

En achetant directement à nos producteurs locaux, nous avons souhaité maintenir une forme de diversité des produits, rythmée par la saisonnalité, mais aussi soutenir notre territoire.

L'équilibre économique est respecté : les prix très accessibles affichés par nos producteurs et agriculteurs, le respect de l'environnement et du travail de celles et ceux qui en vivent ont permis la concrétisation de ce dossier dans les meilleures conditions.

Merci à tous nos partenaires pour leur implication et pour ce résultat qui mérite d'être largement diffusé.

David MALINGE



■ Covid 19



La situation sanitaire dans notre pays reste à l'heure actuelle des plus préoccupantes et notre commune ne fait pas exception. En effet, l'évolution de la contamination est identique à celle de l'ensemble du département avec un pic constaté après les fêtes de fin d'année mais qui semble se stabiliser sur un plateau élevé mais légèrement ascendant.

Les virus variant « anglais » et « sud africain » circulent actuellement en France. La CPAM et l'ARS (Agence régionale de santé) ont diligenté une enquête (tracing) pour contrôler, autant que faire se peut,

leur propagation (isolement des personnes malades et tests des cas contact).

Concernant le vaccin, la préfecture nous a demandé de recenser les personnes de 75 ans et plus, considérées comme les plus vulnérables, en vue de leur vaccination de manière prioritaire.

La situation vaccinale est encore très chaotique en raison du dysfonctionnement des commandes de vaccins et de leur distribution au niveau national, de sorte qu'à ce jour la prise de rendez-vous reste pour le moins aléatoire. Nous espérons néanmoins une amélioration rapide de la situation. Dans ces circonstances difficiles, la commission Covid-19, que nous avons mise en place il y a quelques mois, continue son action. Elle a notamment fait une demande à la préfecture pour installer un centre de vaccination à Bédoin.

Par ailleurs, le CPTS de Carpentras a accordé des créneaux de vaccination à la commune à raison de 10 à 12 places

par jour : mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 mars de 17 heures à 18 heures ; lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 mars de 17 heures à 18 heures.

Nous tenons à signaler que le virus (originel ou variant) n'a, fort heureusement, pas franchi les portes de l'EHPAD de Bédoin et que les résidents ont reçu la première dose du vaccin vers mi-janvier et la deuxième 3 semaines plus tard.

► **Cette pandémie, lourde de conséquences pour notre pays, n'épargne pas notre village, qui connaît, lui aussi, des répercussions économiques, sociales et psychologiques. Le seul élément positif consiste dans le fait que, pour l'instant, nous ne déplorons aucun cas grave.**

Grâce à la solidarité et la discipline de tous, il est permis d'espérer que nous puissions parvenir, dans un avenir le plus proche possible, à vaincre ce virus et à retrouver ainsi une vie « normale ».

Pascale BEGNIS

■ Galette des Rois et vœux aux agents

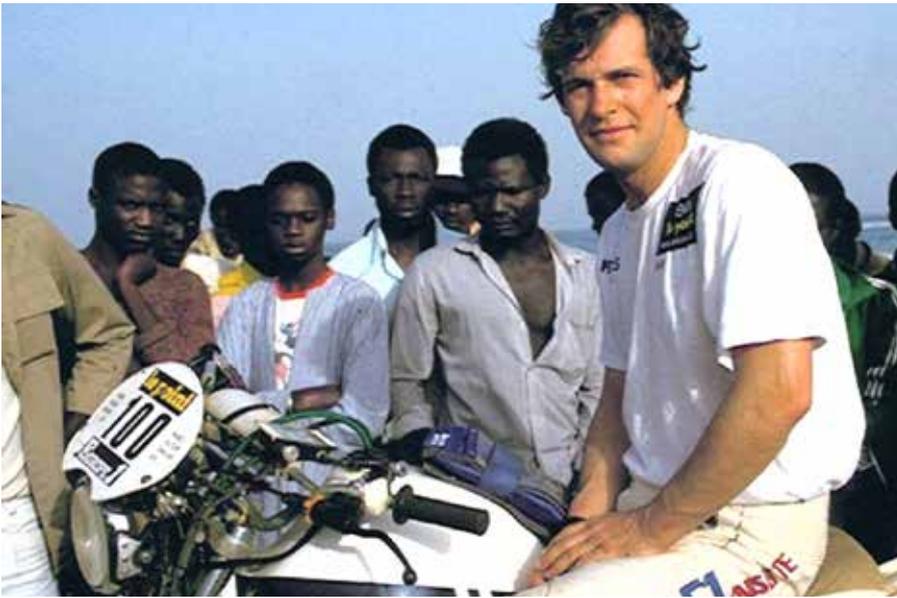
Dans un contexte sanitaire qui rendait impossible la traditionnelle cérémonie des vœux aux agents municipaux, le maire Alain CONSTANT, a tenu à leur témoigner son soutien, à les remercier pour leur engagement au quotidien et à formuler pour chacune et chacun d'entre eux des vœux de bonne et heureuse année, étendus à leurs familles.

Dans le strict respect des consignes sanitaires, le maire a pu ainsi échanger avec l'ensemble du personnel sur ses missions de service au public. La galette des Rois de la cantine municipale, a été offerte à l'issue de chaque rencontre pour que la tradition perdure malgré la crise sanitaire encore bien présente. ■

Gilles BERNARD



■ *Hommage à Hubert AURIOL*



Hubert Auriol avait une force incroyable, celle de galvaniser les gens autour de lui, c'est toujours délicat et émouvant de parler d'un ami disparu, il faisait partie de cette catégorie de personnes toujours positives avec des solutions à beaucoup de choses où tout est toujours possible.

Homme célèbre mais proche des gens surtout pour aider les autres, malgré sa notoriété il était disponible, humble et amical et cela malgré ses souffrances. Tour à tour pilote moto, pilote auto avec un palmarès sportif impressionnant, détenteur d'un record du monde en avion, directeur de l'organisation du Paris-Dakar pendant de longues années et de beaucoup d'autres épreuves, animateur de télévision et notamment présentateur de Koh-Lanta.

J'avais eu la chance de rencontrer Hubert en 1989, date de mon premier Paris-Dakar à moto, lui était déjà passé à la catégorie voiture après ses deux victoires à moto, nous avons des souvenirs communs avec Hubert, beaucoup de participants du monde du rallye ont bien évidemment des magnifiques souvenirs avec lui.

Quand je suis passé en catégorie voiture lui était directeur de l'épreuve du Paris-Dakar.

Malgré sa notoriété, quand il le pouvait, il était toujours là pour donner un coup de main ou apporter un réconfort par une parole ou un conseil avisé.

Un jour de mars 2019, après un échange téléphonique, je lui fais part d'un problème de santé me concernant en l'occurrence une opération du cœur que je venais de subir suite à une maladie génétique découverte sur le tard, après cette opération la vie continue encore plus intense qu'avant, je décide de me créer mon petit challenge personnel pour bien me prouver que je suis encore bien vivant, monter à vélo ce géant de Provence qu'est le mont Ventoux en partant de Bédoin, j'explique tout cela à Hubert qui décide de m'accompagner avec sa compagne Soumia dans cette montée à vélo, finalement nous serons 37 participants à monter cette année 2019.

Ce projet a eu tout de suite un écho favorable pour mettre en avant le sport et les pathologies cardiaques et notre structure est présente à travers des conférences et événements sportifs et aussi pour financer la recherche, la notoriété d'Hubert y est pour quelque chose, notre ami Daniel Jouglard PDG de ANNAD se chargera de nous fournir des vélos musculaires ou électriques pour venir à bout de ce challenge.

L'accueil de la commune de Bédoin fut tout simplement chaleureux, enthousiaste de nous voir braver le froid, nous serons reçus à

la mairie pour une cérémonie avec une remise de pied de vigne et intronisation sur la butte des champs.

L'accueil en 2020 fut tout aussi enthousiaste avec l'équipe de Monsieur le Maire, toujours avec Hubert et dans le froid, notre aventure était sur les rails donnant naissance à une structure Cardiac des Monts dont le rôle est de gérer cet événement mais aussi des conférences sur le sujet du sport et de la santé.



En 2021, la présence d'Hubert était prévue, la vie en décide autrement, il aura laissé sa trace à Bédoin, néanmoins nous allons honorer sa mémoire et sa carrière par une exposition photos pendant une semaine à Bédoin, je sais qu'il y a des pilotes du monde du rallye qui souhaitent se joindre à nous, notamment Cyril Neveu, pour cette manifestation ouverte à tout le monde.

La Cardiac Ventoux va continuer par un circuit cycliste ouvert à tous le 4 septembre 2021 avec de nombreux professionnels du sport, notre organisation et comité s'est enrichi de cardiologues, sportifs (Bernard Hinault...) journaliste (Patrick Chêne...) et je suis très fier avec notre équipe pendant 2 ans d'avoir lancé avec Hubert Auriol cette aventure humaine et sportive. ■

Laurent DUBOST



■ *Le bureau des Élus... Avant, après...*

Initialement intitulé « Salon du Maire » par la municipalité précédente, cet espace a été repensé et réaménagé à des fins de travail, d'échanges et d'élaboration de projets.

Ce changement de destination, s'inscrit dans une volonté non dissimulée de rendre à cet espace tout son sens : un lieu opérationnel de réflexion attendant au bureau du maire de la commune, et à proximité de la directrice générale des services.

C'est désormais une grande table de travail, simple et épurée, qui a remplacé un canapé jugé assez peu indispensable en ce nouveau lieu.

À ce jour, ce sont plus d'une centaine de rendez-vous internes à la collectivité ou avec des intervenants extérieurs qui se sont déroulés au « Bureau des Élus ». ■

Gilles BERNARD



La mission première d'un Centre Communal d'Action Sociale est l'accueil des personnes en difficulté qui sont orientées, dans la mesure du possible, vers les services sociaux et/ou accompagnées dans leurs démarches administratives auprès des différentes institutions.

Une aide sociale est également mise en place au travers du fonds social d'urgence. Concernant les actions qui vont au-delà des missions premières, les décisions sont prises au sein même du conseil d'administration du CCAS.

Depuis le début de la pandémie, le CCAS assure la veille sanitaire auprès des personnes vulnérables. Les missions courantes concernent le colis de Noël et le repas annuel des aînés.

■ *Un service à l'honneur le CCAS et ses missions*

Le CCAS a un budget spécifique et fonctionne avec une dotation de la commune mais il reçoit aussi des dons et des subventions qui lui permettent d'envisager de nouveaux projets pour les années à venir. À chaque opportunité les élus sollicitent nos partenaires mais aussi les organisateurs de manifestations sportives pour qu'ils aident notre CCAS au travers de dons (tour de Provence, GSF, Ventoux man, etc...) ou autres.

► **La volonté municipale, est de faire évoluer le budget du CCAS pour être réactif et au plus proche des personnes en difficulté. Cette évolution permettra de renforcer l'aide sociale familiale mais aussi de satisfaire les demandes de notre jeunesse. Des actions concrètes vont être mises en place, durant ce mandat, pour développer une politique sociale adaptée à cette population.**

Le budget prévisionnel pour 2021 sera de 26 000 €, il connaît, dès cette année, une augmentation (environ 3 500 €) significative par rapport à l'année dernière.

Malheureusement, avec la pandémie, certaines activités sont, pour le moment, ajournées voire annulées.

Nous allons pouvoir néanmoins lancer un projet important pour notre jeunesse, faciliter sous certaines conditions, le passage du permis de conduire. Élément incontournable d'autonomie pour accéder à l'emploi, cette opportunité sera réservée aux 18-23 ans. Cette aide sera bien entendu en adéquation avec le budget limité du CCAS.

Je tiens à remercier les agents qui œuvrent tout au long de l'année au sein de cette structure indispensable pour nos administrés. ■

Pascale BEGNIS

■ Conseil municipal du 18 novembre 2020

Approbation du compte rendu de la séance du 23 septembre 2020 à l'unanimité.

1 – Règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil décide à la majorité des votants et 4 voix contre: M. Olivier Mercier, Mme Yannick Charreteur, M. Michel Pape, Mme Anne Capozzo) d'approuver le règlement intérieur.

2 – Exercice du droit à la formation pour les conseillers municipaux

Les élus peuvent bénéficier de ce droit. Le conseil décide à l'unanimité:

– d'approuver les modalités d'exercice et de prise en charge des dépenses liées à la formation des élus.

– de dire que le montant des dépenses liées à la formation sera plafonné à 5500 € en 2021.

3 – Création du comité consultatif « Environnement »

Pour faciliter la participation des habitants à la vie locale, le CGCT prévoit la possibilité de créer des comités consultatifs chargés de l'examen de tout problème d'intérêt communal. Ces comités peuvent avoir un objet unique de courte durée ou une mission plus transversale pour la durée du mandat. Le conseil décide à l'unanimité:

– d'approuver la création du comité consultatif « Environnement, biodiversité et transition énergétique » ainsi que la désignation de Mme Cécile Paulin en tant que présidente, de Mme Carole Perrin, de M. David Malinge, de M. Patrick Campon et de Mme Anne Capozzo.

– de donner un avis favorable au règlement intérieur du comité.

4 – Modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver le nouveau règlement.

5 – Aide aux communes sinistrées des Alpes-Maritimes

Le conseil décide à l'unanimité le versement d'une aide de 1000 € au titre de la solidarité au profit de l'association des maires et des présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes. Cette subvention sera reversée aux

communes les plus sinistrées.

6 – Ouverture des commerces – dérogation à l'obligation de repos dominical

Le conseil décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur le calendrier 2021 (du 20/06 au 05/09) relatif aux ouvertures dominicales autorisées pour les commerces de détail.

7 – Convention pluriannuelle de pâturage – approbation de l'avenant n° 4

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver à titre exceptionnel l'avenant n° 4 à la convention pluriannuelle de pâturage du 11/12/2009 en attendant les préconisations du document de gestion Natura 2000 prévu pour 2021.

8 – Syndicat mixte forestier – travaux DFCI (Défense des forêts contre l'incendie)

Le conseil décide à l'unanimité de donner un avis favorable aux travaux sur les pistes DFCI et à l'inscription des crédits nécessaires, et de confier au syndicat mixte forestier le soin de réaliser ce projet.

9 – Opposition au Plan local d'urbanisme intercommunal

Le conseil décide à l'unanimité de s'opposer à ce plan.

10 – État d'assiette des coupes en forêt communale pour l'année 2021

Ces coupes concernent des améliorations de futaies (pins noirs et pins sylvestres) et des coupes de taillis (chênes pubescents).

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver l'assiette des coupes pour l'exercice 2021.

11 – Acquisition foncière de parcelles non bâties: le Mourre de Veyrier, les Crans, la Rouillère et le Casal

Le conseil décide à la majorité des votants et 4 voix contre – M. Olivier Mercier, Mme Yannick Charreteur, M. Michel Pape, Mme Anne Capozzo: – d'annuler la délibération 2019-134 du 16/12/2019.

– d'acquérir 17 parcelles actuellement propriété de la société SIBELCO d'une superficie de 4 ha, 91 a et 74 ca pour l'euro symbolique,

– de charger Me Arnoux, notaire, de rédiger l'acte (opération foncière liée au déplacement de l'ancienne emprise du chemin rural des sablières.

12 – Centrale photovoltaïque dans les carrières de Cros – déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU – bilan de la concertation

Le conseil décide à l'unanimité:

– de prendre acte du dossier de déclaration de projet ci-dessus désigné

– de prendre acte de la concertation

– d'autoriser M. le Maire à poursuivre la procédure de déclaration de projet

– de dire que la présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie.

13 – Amélioration de l'habitat et opération façades: approbation de la convention 2021-2023 avec SOLIHA 84

Le conseil décide à l'unanimité:

– d'autoriser le renouvellement triennal de la convention d'intervention avec SOLIHA 84 et de prévoir les crédits correspondants

– d'autoriser la signature de la convention « opération de revitalisation des centres anciens – opération façades » (versement d'une subvention d'un montant maximum de 2287 € par immeuble dans la limite de 4 dossiers par an).

14 – Étude sur le développement de la production d'électricité photovoltaïque: approbation de la convention constitutive de groupement de commandes avec la CoVe

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver la réalisation du diagnostic sur le potentiel de production d'électricité photovoltaïque.

15 – Adhésion à la centrale d'achat AGAP'PRO pour la fourniture de denrées alimentaires

Dans une démarche de restauration collective durable, la municipalité souhaite privilégier les circuits courts et s'approvisionner auprès des producteurs locaux; le recours à une centrale d'achat permet de simplifier la gestion et de bénéficier d'avantages tarifaires.

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver les termes du contrat d'adhésion entre la commune et la société

AGAP'PRO pour la fourniture de denrées alimentaires.

16 – Appel à candidatures de l'agence régionale pour la biodiversité et l'environnement pour l'accompagnement de la commune dans son projet de restauration collective durable.

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver la candidature de la commune de Bédoin à l'appel à manifestation d'intérêt proposé par l'ARBE pour bénéficier d'un accompagnement collectif afin de mettre en œuvre une restauration collective durable.

17 – Désignation d'un correspondant défense

Le correspondant défense a un rôle de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense et de diffusion de l'esprit de défense.

Le conseil décide à l'unanimité de procéder à la désignation de M. Patrick Rossetti en tant que « correspondant défense ».

18 – Désignation des membres de la commission départementale consultative de sécurité et d'accessibilité

Le conseil décide à l'unanimité de désigner M. Patrick Rossetti et Mme Emmanuèle Valérian pour présider la commission communale de sécurité en cas d'absence ou d'empê-

chement du maire, président de droit.

19 – Désignation du correspondant sécurité routière

Le conseil décide à l'unanimité de désigner M. Patrick Emond en tant que correspondant sécurité routière.

20 – Convention France Services

Le conseil décide à l'unanimité :

- d'autoriser la signature de la convention départementale
- de développer les actions visant à :
 - accueillir, informer et orienter le public
 - accompagner les usagers dans leurs démarches administratives
 - mettre en relation les usagers avec des opérateurs partenaires
 - identifier les situations individuelles nécessitant d'être portées à la connaissance des opérateurs
 - poursuivre les services d'accompagnement numérique au plus près des besoins des usagers.

21 – Contrat de partenariat « vérification sélective des locaux » avec la direction départementale des finances publiques

Le conseil décide à l'unanimité :

- d'autoriser la signature du contrat de partenariat avec la DFIP de Vaucluse pour fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties et optimiser les bases fiscales de la commune de Bédoin.
- de dire que la commission communale

des impôts directs sera informée de la suite donnée à ces travaux.

22 – Modification du tableau des effectifs – emplois permanents

Suite au départ à la retraite du responsable des ST et à la labellisation de France Services, Le conseil décide à l'unanimité :

- de créer à compter du 1er janvier 2021 un poste d'agent de maîtrise à temps complet au sein du ST
- de supprimer le poste de technicien territorial à temps complet à la date de la radiation des effectifs du titulaire du poste
- de créer à compter du 1er février 2021 un poste d'adjoint administratif à temps non complet à raison de 30 h hebdomadaires.

23 – Modification du tableau des effectifs : emplois non permanents

Le conseil décide à l'unanimité :

- la création de 2 postes d'adjoints d'animation non titulaires à temps complet
- la création de 2 postes d'adjoints techniques territoriaux non titulaires à temps complet.

INFORMATION

Le compte-rendu des décisions du maire du 18/09/2020 au 06/11/2020 est consultable sur le site de la mairie. ■

■ Conseil municipal du 6 février 2021

Approbation du compte rendu de la séance du 18 novembre 2020 à l'unanimité

1 – Installation d'un nouveau conseiller municipal:

Madame Geneviève Huchet ayant démissionné (courrier du 08/12/2020), Monsieur Gino Fin a été installé en qualité de conseiller municipal.

2 – Installation d'équipements de relevés. Convention d'occupation domaniale avec GRDF

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver la convention cadre avec GRDF pour occupation domaniale ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur. GRDF s'acquittera d'une redevance de 50 € HT par site et par an.

3 – Autorisation de programme et crédits de paiement

Le conseil décide à l'unanimité l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement relatifs

aux travaux de rénovation partielle de l'église et de la romanité. Ces crédits de paiement seront inscrits au budget primitif 2021.

4 – Budget principal 2021 : ouverture de crédits par anticipation

Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés sur le budget 2021 à hauteur de 69 485 € avant le vote du budget primitif. Cette procédure permet de réaliser des travaux et de procéder à des acquisitions qui ne peuvent être différées.

5 – Budget annexe camping, piscine, tennis 2021 : ouverture de crédits par anticipation.

Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser l'ouverture de crédits anticipés sur le budget annexe camping, piscine, tennis 2021 à hauteur de 22555,50 € (ces crédits d'investissement seront inscrits au budget annexe 2021).

6 – Droits de place – détermination des tarifs et modalités de remboursement.

Le conseil décide à l'unanimité :

– d'approuver la modification des tarifs des droits de place. Ils seront applicables à partir du 1^{er} avril 2021.

– d'autoriser le remboursement des droits de place acquittés pour la période du 2 au 23 novembre 2020 pour les commerçants non sédentaires.

7 – Piscine municipale : plan d'organisation de la surveillance et des secours

Le conseil décide à l'unanimité d'adopter le plan d'organisation de la surveillance et des secours de la piscine municipale.

8 – Salle des sports : adoption du règlement intérieur et de la convention de mise à disposition

Le conseil décide à l'unanimité d'approuver le projet de convention et le règlement intérieur de la salle des sports et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions individualisées avec chaque utilisateur.

9 – Subventions aux associations 2021 : versement par anticipation

Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser le versement par anticipation d'une subvention de 4 000 € :

– à la Maison des jeunes et de la culture
– l'association Ventoux Sud Football Club Bédoin-Mazan.

NB : Mme Carole Perrin, présidente de l'association Maison des jeunes et de la culture, a quitté la salle lors de la discussion de cette délibération et n'a pris part ni au débat, ni au vote.

10 – Mutuelle communale – mise en place et convention de partenariat

Le conseil décide à l'unanimité :

– d'approuver la mise en place de la « mutuelle communale » portée par l'association MUT'COM' pour proposer

aux administrés des offres de mutuelle santé attractives.

– d'approuver la convention partenariale proposée par l'association MUT'COM' prévoyant la mise à disposition d'un local communal une demi-journée par semaine moyennant une participation forfaitaire de 150 € par an.

11 – Sécurisation du stationnement des vélos – candidature appel à projet

Le conseil décide à la majorité et une abstention : M. Patrick Campon

– d'approuver la candidature de la commune à l'appel à projet du conseil départemental « stationnement vélos 2021 » (fourniture et pose d'arceaux).

– d'approuver le positionnement en centre-ville, site de l'actuel office de tourisme.

12 – Création de jardins partagés – approbation du projet

Le conseil décide à la majorité et 2 abstentions (Mmes Anne Capozzo et Yannick Charreteur) d'approuver le projet de création des jardins partagés sur les parcelles 1000 et 995 situées chemin des moulins en zone agricole du PLU, propriétés de la commune.

13 – Modernisation du parc des sports et rénovation des vestiaires du stade de football – approbation du projet

Le coût estimatif de ce projet a été évalué à 600 000 € HT, à programmer sur un plan pluriannuel. Le projet sera mené en concertation avec les habitants

Le conseil décide à la majorité des votants et 4 abstentions : Mme Anne Capozzo, Mme Yannick Charreteur, M. Olivier Mercier, M. Michel Pape.

– d'approuver le projet de modernisation du parc des sports et de rénovation ou extension des vestiaires du stade de football,

– d'autoriser M. le Maire à signer toute pièce relative à ce projet.

14 – Création d'un lotissement communal – approbation du projet

Considérant l'évolution démographique de la population communale et la volonté de la commune d'encourager l'établissement de jeunes ménages et de leur permettre d'accéder à la propriété, le conseil décide à la majorité des votants et 4 abstentions : Mme Anne

Capozzo, Mme Yannick Charreteur, M. Olivier Mercier, M. Michel Pape.

– d'approuver la réalisation d'un lotissement communal sur les parcelles cadastrées G 1305 et G 1646

– d'autoriser M. le maire à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires à la création de ce lotissement.

15 – Forêt communale – plantation d'arbres – approbation du projet

Considérant la nécessité d'adapter le peuplement de la forêt communale au changement climatique, le besoin de plantations d'enrichissement et les difficultés de régénération, le conseil décide à l'unanimité :

– d'approuver le projet de plantation d'arbres dans la forêt communale

– d'approuver l'engagement de la commune dans le cadre du plan « 1 million d'arbres plantés » auprès de la Région Sud.

16 - Ressources humaines – modification du tableau des effectifs – emplois non permanents

Le conseil décide à l'unanimité :

– de créer à compter du 1^{er} mars 2021 pour le service entretien des bâtiments, un poste d'adjoint technique non titulaire, à temps non complet, à raison de 20 heures hebdomadaires pour accroissement saisonnier d'activité.

INFORMATION

L'état des décisions du maire pour la période du 06/11/2020 au 26/01/2021 est consultable sur le site de la mairie. ■

NB : Le compte rendu résumé des délibérations du Conseil municipal publié dans *Le Passadou* n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation en mairie ou sur le site de la mairie : www.bedoin-mont-ventoux.fr

■ Programmes de voiries – Rénovation des chemins



Après un recensement exhaustif de l'état des chemins communaux, une priorisation s'est avérée indispensable vu leur état général. L'entretien des chemins par les services techniques a débuté et se poursuivra durant tout le mandat. L'apport d'un agent technique qui maîtrise parfaitement la conduite d'un tracto-pelle est un atout indiscutable pour l'entretien nécessaire de la voirie communale.

Réalisés : Condamine sud, Malaugu, Bellonis, Cristol.

Programmés : Draille de Belezy, Grange neuve. ■



■ Entretien courant du village, mobiliers, bâtiments...

Vous avez pu constater ces dernières semaines qu'un entretien conséquent et important s'opère sur les espaces et bâtiments publics.

- Les toilettes et les bâtiments de la place des Frères-Provane.
- La place des Écoles (peinture), la rénovation des murs du parking Saint-Marcellin. ①



- L'espace bouliste ③ avec le changement des assises sur les bancs et la remise en peinture de la porte de l'église des Baux. ②

Mais aussi les abords des services techniques, de l'arrêt de bus à proximité et autour des vestiaires du stade municipal. ■

Patrick ROSSETTI



■ Sécurisation routière et aménagement piétonnier

Le 1^{er} projet de sécurisation de l'entrée du hameau de Sainte-Colombe aura lieu dès le printemps avec un plateau ralentisseur. Avec cette zone à 30 km/h, le ralentissement des véhicules va apporter la sérénité, la quiétude et la sécurité, attendues depuis bien longtemps par les habitants du hameau.

► Un second projet, d'envergure celui-ci, concerne la route de Flassan (RD 213), il débutera très certainement durant le 4^e trimestre 2021. À ce jour, sont prévus l'enfouissement des réseaux, afin d'embellir l'entrée du village ainsi que la création d'un trottoir de l'ancienne maison médicale à l'intersection avec le chemin

de Bédoin aux Baux sur une distance d'environ 600 m.

L'éclairage public sera repris pour être conforme aux nouvelles technologies plus efficaces et beaucoup moins énergivores.

Ce programme répondra à la sécurisation impérieuse et nécessaire pour accéder au village. Les administrés des quartiers environnants marchaient sur la route, étroite par endroits, car deux ruisseaux l'encadrent dans la configuration actuelle. ■

Patrick EMOND

■ *La romanité et l'ancienne caserne des pompiers*

Par délibération du Conseil municipal n° 2018-024 du 5 février 2018, il a été décidé de la réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers afin d'y créer un espace d'attractivité touristique et culturelle.

La convention mettant notre office de tourisme actuel à disposition de la SPL Ventoux-Provence a été reconduite à la suite d'une réflexion pragmatique, concertée et unanime avec les services de l'OTI et ceux de la CoVe.

► **En parallèle, nous nous sommes engagés à occuper cet espace, dès cette année, et à offrir une alternative à la vente de produits du terroir qui était envisagée par l'Office de Tourisme Intercommunal en cas de déménagement.**

ment. Nous continuons de penser que la finalité d'un OTI est autre et que la concurrence ainsi générée serait néfaste au commerce local.

Une convention avec une association a été signée, le projet associé permettra de faire découvrir les savoir-faire et les techniques des artisans et artistes du territoire. A partir du 1^{er} mai, l'association « Les artisans du Mistral », regroupement d'artisans, artistes et créateurs de Bédoin, proposera un projet patrimonial et culturel de valorisation et de diffusion du travail de ses adhérents.

Le bâtiment sera utilisé pour des expositions des métiers d'arts dans des disciplines variées (sculpture, modelage,

dorure, couture, céramique, coutellerie, décoration, dessin, mosaïque, émaux, macramé, photographie, cuir, peinture, métal repoussé...).

La mise en place de la signalétique (totem et promontoire) sur le chantier de la villa des Bruns est prévue pour le second trimestre 2021.

L'exposition des métiers d'art apportera une alternative intéressante pour notre village, son économie et son attractivité. Cette offre sera complémentaire des nouveaux commerces. Nous souhaitons une pleine réussite aux « Artisans du Mistral ». ■

Patrick EMOND

■ *Parc des sports – vestiaires du stade municipal*

Une pré-étude a été engagée sur la rénovation des vestiaires du stade municipal. Personne, ne peut, aujourd'hui, remettre en cause l'impérative nécessité de réhabiliter ce bâtiment qui date des années 1970. Le besoin s'en fait sentir depuis déjà bien longtemps. Le projet avait été largement évoqué mais différé en 2010 lors de la rénovation de l'aire de jeu. La récurrence historique des besoins s'explique par la vétusté du bâtiment, la nécessité de la mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le souci d'améliorer l'isolation afin de mieux maîtriser la consommation énergétique, sans oublier de meilleures conditions d'usage de ce bâtiment (hygiène, confort...)

Aussi, afin d'éviter une succession d'opérations souffrant d'incohérence sur une même emprise, il est proposé d'intégrer la rénovation des vestiaires du stade à un projet global de modernisation du parc des sports.

Le premier chiffrage pour la rénovation et l'extension nécessaire pour obtenir quatre vestiaires aux normes s'élève à 570 000 €

HT. Le lieu pourrait servir de point de départ pour certaines manifestations sportives (pédestres, cyclistes, etc).

L'étude a porté sur la rénovation mais aussi sur une destruction puis une reconstruction qui s'avèrent finalement plus coûteuses.

La pseudo-mutualisation, évoquée par les décideurs du projet de la salle de tapis, n'apporte rien, mais l'option, est encore plus coûteuse car les vestiaires sont trop petits pour du sport collectif, la chaufferie pas suffisamment dimensionnée, et les abords et les parkings avec les enrobés sont déjà réalisés.

► **Le résultat annoncé se confirme: le cumul du coût de la salle de tapis 1 033 000 €, (sans compter l'achat de mobilier en attente) et celui de la rénovation projetée des vestiaires 720 000 € TTC s'approche significativement du coût d'un gymnase omnisports.**

Aujourd'hui, l'option de la rénovation est plus subie que voulue car nous avons lar-

gement milité, et à maintes reprises, pour la création d'une structure mutualisant les besoins associatifs existants, et créatrice de vocations (handball, basket-ball, volley-ball etc...). La situation ne sera jamais satisfaisante et forcément trop coûteuse pour un résultat décevant. Nous savions tout cela par avance. Que nous proposent de mieux les censeurs actuels ?

Une opportunité pour l'histoire du sport à Bédoin existait, elle a été ratée, de sorte que la situation est figée pour les prochaines décennies.

L'aménagement de l'emprise du parc des sports (stationnement, réorganisation de l'espace du skate park, création d'un jardin d'enfants, parcours de remise en forme et/ou installation d'athlétisme, etc...) sera également à déterminer et à programmer sur un plan pluriannuel. Ces pistes seront étudiées en concertation avec les administrés afin de répondre aux besoins de tous les utilisateurs, dans les domaines du sport et des loisirs. ■

Gilles BERNARD, Patrick EMOND

■ Réfection des réseaux eaux potables et eaux usées, chemin des Remparts

Actuellement, une 1^{re} phase de travaux a lieu sur le chemin des Remparts « nord » (du cimetière à la plateforme d'entrée du camping), pour les réseaux des eaux potables et usées, ainsi que le courant faible (convention avec Orange). Les travaux seront stoppés mi-avril pour reprendre à l'automne pour la partie sud (plateforme camping jusqu'au portail Catheron) auquel se

rajouteront le renforcement électrique, l'éclairage public et le courant faible.

L'enfouissement des réseaux renforcera l'esthétique de ce quartier « carte postale », l'éclairage type LED fera diminuer la consommation électrique et les factures de l'éclairage public. ■

Patrick EMOND



■ Jardins partagés

Nous avons voté, pratiquement à l'unanimité (voir compte rendu du conseil municipal), la création des jardins familiaux et partagés. Ils se situeront quartier de la Mayre sur des parcelles communales. Une extension du canal de Carpentras permettra d'irriguer correctement les parcelles avec un système de goutte à goutte. Les premiers travaux vont débuter courant mars: nivellement du terrain, labour, extension du canal.

► Une association motivée et impatiente s'est créée, elle assurera la gestion des parcelles, fédérera les adhérents autour des techniques du jardinage et favorisera le lien social, et le vivre ensemble. Nous vous tiendrons informés de la suite dans le prochain Passadou. ■

Gilles BERNARD

■ Containers enterrés, gestion des déchets

Après avoir recensé les points sensibles et écouté les administrés dès le début du mandat sur la problématique de collecte des déchets, certains emplacements ont été supprimés et d'autres créés afin de diminuer la pollution visuelle et de régler quelques points particuliers, liés soit à l'hygiène, soit à la sécurité. Les derniers changements en date se situent au niveau du rond-point en haut du village. Cette entrée, visible de tous, mérite une attention particulière. Quelle image de la commune donne-t-on aux cyclistes quand ils réalisent la photo souvenir sous le panneau du Ventoux, à côté des conteneurs poubelles? Une réflexion devait être menée à ce sujet.

commune 5 K€, COVE 5 K€). Assez curieusement, alors que beaucoup de collectivités avaient souscrit, l'option n'avait pas été retenue par la commune. Lors du renouvellement de ce programme, début 2021, nous avons répondu favorablement à cette opportunité qui améliore l'esthétique, mais aussi offre une capacité de collecte plus importante avec un encombrement réduit.

En effet chaque conteneur enterré équivaut à 5 conteneurs classiques, soit un total de 10 conteneurs « verts ». L'enlèvement s'effectuera 2 fois par semaine. L'emplacement retenu est la zone à proximité du monument aux morts, avec une surface utilisée identique la commune gagnera en capacité dans cette zone souvent surchargée en période estivale.

► L'installation est prévue pour début avril. À terme, nous prévoyons l'installation de caméras de vidéosurveillance.

Même si nous apportons toutes les améliorations possibles dans le cadre de la gestion des déchets, nous comptons sur le civisme des administrés afin de respecter les lieux et le travail des agents en charge de la collecte. ■

Patrick ROSSETTI, Patrick EMOND



Retrait des poubelles

La CoVe a relancé en 2021, un programme de subventionnement de 50 % pour deux conteneurs enterrés par commune (coût total 10 K€, autofinancement



Horizontalement : 1. CONFINÉS, 2. ONU, SPA, 3. SAPA, IL, 4. NB, RADEAU, 5. EIRETOGIB, 6. ETIRE, ZTE, EEE, MI, 8. EPI, NET, 9. SOLITAIRE, Verticalement : A. CORNETTES, B. ON, BI, EPO, C. NUS, RE, IL D. ARETE, E. IMPATIENT, F. ADORE, G. ES, EGE, NI, H. ÉPIAI, MER, I. SALUBRITÉ,

Solutions des mots croisés

■ Et soudain... le Père Noël!



Traditionnellement, Noël représente ce « grand bol d'air frais » dont nous avons tous besoin avec l'arrivée de la fin d'année.

2020, plus que jamais, a marqué les esprits : la crise sanitaire a plongé le monde entier, d'abord dans l'incompréhension, puis dans la sidération devant les ravages de la pandémie liée à la Covid-19. Nous avons bien besoin



d'un miracle pour espérer qu'une douce parenthèse vienne nous couper de ce quotidien anxiogène. Le Ventoux et ses enfants ont exaucé le vœu des plus petits et sans doute des habitants de notre commune tout entière...

Il était 17 heures vendredi 18 décembre dernier quand, soudain, sortant des nuages bas et lourds, glissant

le long de sa crémaillère aux pouvoirs magiques, l'Homme en Rouge est apparu au milieu de confettis pailletés et des cris des tout-petits, masqués en raison des contraintes sanitaires. La Place des écoles a repris, un court instant, un air de fête en étant le théâtre de ce bonheur rendu possible grâce à l'association des All Stars qui avait géré, en amont, la brève manifestation avec les services de l'État et de la municipalité.

Alors, merci à toute l'équipe des All Stars pour avoir fait, une nouvelle fois, rêver les plus petits d'entre nous et avoir fait de ce Noël 2020 à Bédoin un moment enchanté. ■

Emmanuèle VALERIAN

■ Camping, piscine

Depuis le début de l'année, les préparatifs de la saison 2021 sont en cours avec, à la manœuvre, Aurore et Brice qui ont renouvelé leur engagement. La gestion et l'entretien du camping et de la piscine supposent un investissement constant et attentif afin que le séjour soit le plus agréable possible pour nos invités.

L'environnement des campeurs doit être particulièrement soigné, ce qui nécessite débroussaillage, élimination des arbres morts ou malades ainsi que l'élagage, parfois nécessaire.

Le confort des résidents doit être également une de nos préoccupations majeures. Ainsi, sont réalisés tous les petits travaux de maintenance indispensables au bon fonctionnement de nos installations : sanitaires, netteté des emplacements, éclairage etc.

Cette année, le camping ouvrira ses portes du 1^{er} mai au 15 octobre. À noter que les réservations sont d'ores et déjà possibles.

Nous aurons ainsi le plaisir d'accueillir nos amis vacanciers dans des conditions optimales. Cette destination nature est dotée cette année de la labellisation « clé verte ».

Quant à la piscine, équipée d'une nouvelle pataugeoire, elle sera ouverte du 1^{er} juin au 26 septembre 2021.

Les nouveaux tarifs de la piscine

• Personnes extérieures à la commune

Entrée individuelle : 5 €
Abonnement 12 entrées : 50 €
Enfant 4 à 12 ans inclus : 2 €
Enfant de 0 à 3 ans inclus : gratuit

• Résidents permanents ou temporaires dans la commune

Entrée individuelle : 3 €
Abonnement 12 entrées : 30 €
Enfant de la commune jusqu'à 12 ans inclus : gratuit.

Nouveauté pour les personnes possédant un camping, un gîte ou pour les résidents qui accueillent de la famille : elles devront télécharger une « ATTESTATION D'HÉBERGEUR » sur le site de la mairie, ou venir le récupérer en mairie. Cela permettra de bénéficier du tarif « bédouin ».

Pascale BEGNIS



■ Souvenirs de Bédoin par Paulette Muraz née Richard

Je suis née à Bédoin le 4 juillet 1921 dans la maison de mes parents qui était à côté du Portail de l'Olivier. À cette époque, mon père, Émile Richard dit « Borde » (car c'était le patronyme de sa mère) était chauffeur de cars chez Alfred Beynet (futurs cars Bernard) et ma mère Gabrielle Reynard tenait une épicerie. J'avais deux sœurs aînées : Augusta et Marie-Rose. Je n'ai pas connu mes grands-parents mais ma mère me racontait que son père, qui vivait au hameau des Bruns, avait cassé des cailloux pour faire la route du Ventoux...

Mon père avait été très marqué par la Première Guerre mondiale à laquelle il avait participé. À chaque repas de famille il déclamaient un poème « *Gloire au XV^e Corps*¹ ». Ce poème, pour lui, c'était quelque chose !

Nous faisons des veillées avec Alfred et sa femme Rose et pour le lundi de Pâques nous allions pique-niquer à Bezezy- nous étions bien habillés pour l'occasion (c'était bien avant qu'il y ait le camp de naturistes).

Enfant, c'était ma tante Adèle Reynard qui me gardait car mes parents tenaient le café de l'Observatoire qu'ils ont acheté quand j'avais 8 ans. Elle me racontait des histoires notamment de la Révolution à Bédoin avec tous ces malheureux guillotins. Tout cela semble bien loin mais elle était sensible à cet épisode tragique qui a marqué notre village. Toujours est-il que je couchais chez elle et tous les matins nous passions au café de mes parents avant d'aller à l'école des filles sur la place de la République. Il y avait aussi l'école des garçons sur la route de Crillon. Hors de question à l'époque de mélanger garçons et filles, à part pour les hameaux qui avaient des classes « uniques ».

La passerelle sur la Mède dans les années 1930-1940



Nous allions à l'école tous les jours sauf le jeudi et le dimanche. Les grandes vacances de mi-juillet à fin septembre permettaient aux enfants d'aider leurs parents dans les travaux des champs. Mes institutrices furent Mme Reynard, Mademoiselle Aubéry et Mme Ripert. C'était très strict à cette époque et on commençait toujours par une leçon de morale... Quand on était puni par Mademoiselle Aubery, elle nous faisait prendre nos cahiers et, le soir, on allait dans son jardin et elle nous faisait faire

des lignes. Madame Ripert, elle, nous faisait nettoyer son poêle et vider les cendres... Et même si on n'était pas puni, on devait, à tour de rôle, nettoyer la classe : sols, bureaux, tableau. Je ne crois pas que les écoliers d'aujourd'hui se voient confier ce genre d'activités... Moi je n'aimais pas trop l'école et je ne suis donc pas partie à Carpentras pour continuer mes études comme mes amies Suzanne et Gilberte Favier, Ginette Bernard et Marie-Louise Ravoux.

À 12 ans, j'ai donc commencé par travailler au café de mes parents. Je faisais le service, je nettoyais la salle. J'allais aussi chercher de l'eau fraîche à la source qui se jetait dans la Mède et qui se trouve aujourd'hui sous le parking du centre culturel. Car à l'époque, la rivière traversait le village « à découvert ». Il y avait donc un grand pont à l'entrée du village (au rond-point du lavoir) et une passerelle plus haut pour les piétons. Comme les gens du village jetaient le soir leurs pots de chambre dans la rivière, dans le quartier, l'été, « ça ne sentait pas la rose » C'est d'ailleurs ce qui a le plus changé selon moi dans le village : quant on a recouvert la rivière dans les années 1960.



1. Lors des premières batailles d'août 1914, le XV^e corps, composé de soldats méridionaux, est contraint à la retraite et sera diffamé dans la presse qui, malgré de lourdes pertes, qualifia les soldats provençaux de « lâches ». En dépit de rapides démentis, les soldats du Midi furent l'objet d'injures et de moqueries. En réalité, c'est le XX^e corps, commandé par Foch, qui a lâché le premier, laissant le XV^e à la merci de l'attaque allemande. Mais comme il s'agissait de soldats lorrains, réputés les meilleurs de France, le commandement a rendu les méridionaux du XV^e responsables de la débâcle. Ce mépris du haut commandement pour couvrir son incompétence, renforça l'attachement de tous les soldats provençaux au XV^e corps. De nombreux textes, chansons, « à la gloire du XV^e corps » circulèrent parmi les soldats du midi profondément blessés par cette injustice. Comme l'écrit Pierre Miquel : « la dérouté du XV^e corps ne tient pas au naturel léger des populations méridionales, mais bien à l'inadaptation des commandants d'unités, et des moyens dont ils disposent, à la forme moderne de guerre allemande ».

Je me rappelle que j'allais en pèlerinage au Moustier avec des corbeilles remplies de pétales de fleurs que l'on lançait en tournant autour de la chapelle... J'allais aux cérémonies du 11 novembre avec l'école et c'était un moment important.

La fête votive se déroulait chaque année aux alentours du 14 septembre pour la Saint-Antonin. La place des écoles était divisée en deux: d'un côté des chaises et des tables pour le Café-restaurant du relais du Ventoux d'Artilland et de l'autre le Café du Cours d'Aumage. Au milieu c'était le bal! Mais en bas du cours, il n'y avait pas d'animation. Mon père organisa un bal devant son café qui se tenait... sur la route. Parfois des voitures passaient et les danseurs s'écartaient mais parfois non et ça klaxonnait... mais dans les années 1930 il y avait moins de voitures qu'aujourd'hui...

Il y avait aussi la fête du quartier du Pont à côté du lavoir en face de l'ancien café tenu par M. Favier (ancien hôtel Bellons, puis Bernard) et du maréchal-ferrant M. Marius Ravoux. On dressait les tables et les chaises et il y avait aussi un bal: les gens dansaient aussi sur la route (de Crillon).

Et puis, chaque année se tenaient également les courses de côte du Ventoux. C'était un grand moment à Bédoin. Les pilotes garaient leurs voitures dans l'ancienne cave (actuel centre culturel) pendant la nuit; celle-ci était gardée par M. Pleindoux. Cela faisait une sacrée animation!

La poste actuelle a succédé à un bâtiment qui servait de magasin qui vendait des graines et semences. Et avant lui il y avait l'ancienne cave viticole. Autrefois, la poste était sur le cours, c'est la belle maison en montant à droite avec des escaliers. C'est comme la mairie, qui se trouvait au quartier de la fontaine du Plan. Au rez-de-chaussée il y avait la grande salle des mariages et, à l'étage, les bureaux dont celui du maire. C'est Albert Artilland qui, dans les années 1960, a déplacé la mairie là où elle est aujourd'hui...

À côté de l'ancien cinéma (actuel Crédit Agricole) il y avait les bains-douches

tenus par « Mélie d'Édouard » car on n'avait pas de salle de bains dans nos maisons... À l'époque, on faisait sa toilette avec l'eau d'une bassine et on allait aux bains douches le samedi avant d'aller au bal. Les bains douches avaient un tel succès qu'il fallait souvent partager l'eau chaude et faire très vite... On allait ensuite aux bals des villages alentour avec le car de Beynet qui nous emmenait et nous ramenait. On laissait les garçons nous inviter à danser...

Pour acheter des vêtements, nous allions en car à Carpentras. Pour les produits d'épicerie, il y avait l'épicerie de ma mère, il y avait Émile Favier le boucher (actuel restaurant « Pasta e Basta ») et, à côté, son frère Lucien l'épicier. Derrière, il y avait le moulin à huile: on y apportait nos olives et on récupérait notre huile. On avait deux boulangers: M. Lambert sur le cours qui était peintre et faisait le pain avec sa femme qui préparait les gâteaux et biscuits et Félix Pastouret, installé dans le village rue des époux Tramier avec sa femme Yvonne.

Les femmes allaient laver le linge aux lavoirs. Dans le village, il y en avait un en haut au Portail Olivier qui n'existe plus et un autre, en bas, au quartier du Pont qui est toujours là. Chaque côté du village avait son lavoir... il n'était pas question d'utiliser celui de l'autre partie du village. Moi qui habitais à l'époque au quartier du Portail Olivier en haut du village, si je dépassais le café

de mon père et que je m'aventurais vers le quartier du Pont, les filles me disaient « qu'est-ce que tu viens faire là, c'est pas vraiment ton quartier ici! ». Je revenais au café de mon père puis je pleurais! Et pareil entre les garçons... mais en plus « musclé »! Maintenant j'habite au quartier du Pont... ces rivalités entre le haut et le bas du village n'existent plus. Il y avait aussi quelques jalousies entre les filles des hameaux et celles du village. Comme il y avait peu de garçons dans les hameaux, elles dansaient entre elles et du coup... elles dansaient mieux que nous!

Au début des années 1930, je suis allée une fois déjeuner au Grand Hôtel du mont Ventoux à Perrache avec ma tante Eugénie Reynard: le grand luxe. Quel hôtel extraordinaire! Je n'étais pas peu fière: j'en ai parlé à mes copines de classe toute la semaine qui a suivi!

Je me rappelle de la première radio à Bédoin: c'était aussi au début des années 1930. En haut du cours, dans l'ancienne belle maison qui appartient ensuite à M. Gerval l'instituteur, vivait la famille Lauzeral qui était propriétaire d'une carrière de sable. Habitant près du Portail de l'Olivier, il y avait un soir un rassemblement: tout le quartier était assis devant la clôture de la maison des Lauzeral: on entendait parler, on entendait de la musique. C'était leur poste de radio. Ils avaient ouvert leurs fenêtres pour que l'on puisse tous en profiter!

Le lavoir et le pont à droite... au quartier du Pont dans les années 1910-1920





Pour le Quartier du Pont !

1er Couplet

Nous sommes nés dans le petit village de Bédoin
Où les gens malins
Ont tous des cousins,
S'il est un quartier magnifique et bien fécond,
C'est bien certainement celui du Pont,
Car toutes les années,
D'un éclat particulier,
Il brille volontiers
Et se fait remarquer.

1er Refrain

Les fleurs aux maisons,
Au quartier du Pont,
Les portes fermées
Au Portail Ollivier,
Le travail c'est toujours pour les mêmes,
Mais la fête brille bien tout de même,
Les plus beaux bostous,
Pour le quartier du Pont,
Les fox dégottés
Au quartier Ollivier,
Et maintenant nous garçons,
Que les années qui sauront,
Seront le triomphe
De la fête du Pont !

2me Couplet

A chaque jour de fête, il obtient un plein succès,
Elle est préparée
En infinité,
Un programme de choix fait rayonner les fêtes
De tous les blondinets et blondinettes,
Et avec quel entrain
Les simples et les malins
Essayaient tous de flirter :
Au risque d'un soufflet !

2me Refrain

Les plus beaux garçons
Au quartier du Pont,
Les plus beaux poutets
Au Portail Ollivier,
Les plus belles jeunes filles sont les nôtres,
Elles savent au besoin être apôtre...
Le plus près d'Avignon,
C'est le quartier du Pont,
Mais le plus éloigné,
C'est le quartier Ollivier,
C'est lui qui veut toujours
Boire l'élixir d'amour,
Tandis que l' meilleur rhum
S' boit au quartier du Pont.

Chanson *Pour le quartier du Pont* écrite par la jeunesse du quartier du Pont dans les années 1930.

Sources : Vieux papiers, *Revue historique & culturelle de Bédoin & du Ventoux* n°3, novembre 2020, p. 80-81 publié par l'association Mémoires de Bédoin et du Ventoux.

Et puis il y avait le cinéma (actuel Crédit Agricole) avec des films à épisodes d'une semaine sur l'autre et des entractes durant lesquelles se produisaient des artistes. J'ai vu les grandes stars de l'époque comme Berthe Silva qui chantait *Les roses blanches*... Fernandel est aussi venu à Bédoin !

Quand mon père a vendu son café parce que ma mère est tombée malade, j'ai travaillé dans les champs. Les vendanges, les asperges... la lavande ! On montait dans le Ventoux, sur la route de Sault, couper la lavande et je préparais aussi la soupe. On étalait ensuite la lavande sur la place des frères Provane pour la faire sécher. Ensuite, avec un vantail, on séparait les grains de lavande des tiges, et on mettait les fleurs de lavande dans des sacs pour les vendre...

Je me rappelle aussi que mon père chassait sur la colline Saint-Antonin... mais il est vrai qu'à l'époque il n'y avait pas le camping municipal et pas autant de constructions... la chasse était une activité très importante dans le pays. Il y avait aussi le foot. Le stade était situé au sommet de la Garenne. Pour l'occasion, je vendais des limonades et des bières. Les hommes jouaient aussi à la pétanque. Il y avait un terrain de boules en face de notre café. On disposait d'un grand casier dans notre café qui avait été fabriqué par mon beau-frère menuisier

pour ranger les boules. Chaque joueur y déposait les siennes dans un tiroir qui portait son nom et avait sa propre clef. L'été, les hommes allaient aussi se baigner dans un grand bassin qui se trouvait à la Madelène. Les femmes, on ne faisait pas de sport... malheureux !

À l'époque, « le château des Florans » n'était pas un château. C'était une grande ferme. Elle avait servi de foyer pour femmes en difficulté avant de devenir un centre de vacances. La pharmacie était située dans le couvent de la chapelle de Nazareth. C'était la mère supérieure, dont j'ai oublié le nom, qui la tenait et qui intervenait aussi dans les maisons pour faire des pansements... comme une infirmière ! L'hôpital était là aussi.

Au début des années 1940, je suis partie travailler dans la famille Jauffret de Marseille, riches industriels. Durant 4-5 ans je me suis occupée de leurs enfants. C'était une belle maison près du Prado. J'étais très bien mais j'avais quand même « le mal du pays » et tous les deux mois je revenais en car à Bédoin pour me ressourcer ! Je n'ai donc pas de souvenirs de la guerre à Bédoin car j'étais à Marseille et à Châteauroux dans l'Indre.

Je suis ensuite rentrée à Bédoin, je me suis mariée dans l'ancienne mairie en 1946 avec Alec Muraz que j'avais

rencontré en Savoie pendant des vacances avec la famille Jauffret. Moi, petite provençale de Bédoin mariée à un Savoyard ! Il fut très bien accueilli au village, comme quoi finalement, à Bédoin on n'est pas hostiles aux « étrangers » ! Mais c'est vrai aussi que mon mari était excessivement gentil.

Puis Marcelle Reynard qu'on appelait « Manin » et qui tenait le chalet Reynard, nous a trouvé un travail à Montélimar dans un restaurant. Enfin, en 1960, nous avons créé le nôtre à Saint-Nazaire-en-Royans. Mais nous revenions à Bédoin dès que l'on pouvait. Je ne m'imaginai pas vivre ma retraite ailleurs qu'à Bédoin : c'est ma maison, c'est mon village...

En conclusion je dirais qu'avoir 100 ans en 2021 c'est : un âge qui peut paraître bien avancé mais qui est finalement vite arrivé tellement j'ai été bien entourée ; se dire qu'à choisir, je ne changerais rien que la vie n'ait pu m'offrir ; voir partir des êtres chers avec lesquels j'ai vécu des moments extraordinaires ; être fière d'être arrière-grand-mère ; rester connectée si je ne veux pas manquer un appel Facetime de mes enfants et petites-filles adorés ; un beau cadeau de la vie que tous les jours je chéris. ■

Souvenirs recueillis par
Romain DETHÈS

■ Bienvenue

► L'épicerie itinérante de Flavie vous attend aux Pousse-Chiens le samedi après-midi de 14h00 à 16h30. (Fruits, légumes, viandes, fromages etc.)

► Bastien GIRARD, plomberie, chauffage, climatisation. 329 chemin de la grande Garrigue, 84410 BÉDOIN



■ Rapport d'activité de la conciliation de justice à Bédoin pour l'année 2020

A – LIEU D'ACTIVITÉ ET JOUR DE PERMANENCE

Mairie de Bédoin, sur rendez-vous auprès du secrétariat.
Permanence le 4^e mardi de chaque mois à partir de 9h30.

B – VISITE et AFFAIRES CONCILIÉES OU NON

Huit permanences ont eu lieu, les 28 janvier, 26 février, 23 juin 28 juillet, 22 septembre, 19 octobre, 24 novembre et 22 décembre.

(Les permanences ont été suspendues en mars, avril et mai, en raison de la crise sanitaire et ont repris, à la demande de la mairie à compter du 1^{er} juin).

Le conciliateur a reçu une trentaine de personnes au cours de 27 visites. Plusieurs réunions ont permis de résoudre très simplement les différends exposés ou de répondre rapidement aux questions pertinentes posées par les personnes ayant rencontré le conciliateur.

6 constats d'accord de conciliation et 2 constats d'échec de tentative de conciliation ont été établis.

C – TYPOLOGIE DES AFFAIRES EXPOSÉES

Les différends ont porté sur les éléments suivants: troubles de voisinage (arbres débordant sur terrain voisin, destruction d'arbustes, émanation intempestive de fumée...), malfaçons, assiette foncière d'un chemin d'exploitation, litige en matière locative...

D – PERSPECTIVE D'ÉVOLUTION LIÉE À LA CONCILIATION

Le bilan de cette année 2020 est très satisfaisant et révèle l'attente des habitants de Bédoin pour trouver un interlocuteur auprès duquel ils peuvent exposer leurs problèmes.

La relation avec la mairie est excellente et l'envoi par mail, quelques jours avant la date de la permanence, est très apprécié. Toute publicité sur la permanence du conciliateur dans les supports d'information de la mairie est la bienvenue. ■

À Bédoin, le 30 janvier 2021,
Bernard PEIGNOT,
conciliateur de justice

■ Hommages



► Frère Étienne FAURE s'est éteint le 5 novembre dernier à la maison de retraite N-D des Roches à Anjou, en Isère.

Il a été curé de Bédoin de 1989 à 1997. Accompagnant les familles et les personnes au quotidien, dans leurs joies et leurs peines.

Puis, jusqu'en 2016, il résida au presbytère de Mormoiron et rendit service aux prêtres du secteur ainsi qu'aux maisons de retraite de Mazan ou de la Lègue à Carpentras, où il allait régulièrement dire la messe.

Beaucoup l'apercevaient le lundi venir faire son marché à vélo depuis Mormoiron. Et ce jusqu'à ses 92 ans! Homme d'une grande simplicité, anticonformiste, il pouvait parfois manifester son caractère énergique, mais toujours pour aller à l'essentiel avec ses interlocuteurs.

Religieux Capucin, il a vécu diverses missions en Afrique et au Moyen-Orient. Il se sentait proche de l'abbé Pierre, qu'il avait rencontré. Homme curieux et de grande culture. Il a servi les autres tant qu'il a pu. ■

Père Sébastien MONTAGARD



► Guy MARY nous a quittés le 7 février 2021. Après une longue carrière dans la gendarmerie, il a choisi de s'installer définitivement à Bédoin à la fin des années 1980.

Nous garderons de lui l'image d'un homme sympathique et dévoué qui s'est fortement impliqué dans la vie associative de notre village, que ce soit à l'amicale des donneurs de sang, au CATM et surtout au club bouliste qu'il a dynamisé pendant de nombreuses années.

Toujours d'une humeur égale, empreint d'empathie, il laissera un souvenir ému à l'ensemble de la population.

Le maire et le Conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à sa compagne Michèle MASSENDES et à ses enfants. ■

Dominique VISSECQ



Bédoin quand j'aurai 100 ans

■ Bédoin dans 100 ans

Nous avons demandé aux enfants des écoles comment ils imaginaient Bédoin dans 100 ans... Ils ont été très créatifs !

Nous remercions Mme Samuelle Bartolini, Mme Sophie Gaudin, M. Frédéric Marcenat, M. Guy Tapias, professeurs des classes de CP, CE1/CE2, CM1, CM2 et leurs élèves pour leurs précieuses contributions.

■ Classe de CP de Samuelle Bartolini

En 2121, à l'école

Notre école est cassée, elle est détruite car elle est trop vieille. Elle est reconstruite en carré sans étage.

Dans la cour, on joue à 1,2,3 grenouilles, à ronde-monde, il y a des cages de foot sur les murs.

Au lieu de la maîtresse, il y a un robot, il écrit sur un écran.

On aurait le droit de faire de jolis dessins sur les murs blancs de la classe. Pour faire l'appel cantine, les parents écrivent sur un tableau électronique le nom de l'enfant.

On vient à l'école en vélo, plus de voiture ou alors en trottinette et sans polluer.

La photo de classe sera faite devant un tableau blanc qui fera la photo.

Les ampoules s'allument toutes seules quand il fait sombre et s'éteignent quand il n'y a personne.

Quand on regarde un livre, l'histoire se met directement dans notre tête.

On peut traverser les portes qui sont multicolores, pas besoin de les ouvrir.

On écrit directement sur le bureau qui donne la feuille et après on l'arrache et on la donne au robot.

Les bureaux auront des formes de cœur, d'étoiles... ■





■ Classe de CM1 de Guy Tapias

Nous avons conservé l'orthographe de nos jeunes auteurs



Il y aura des toboggans à l'école. J'emmenrai mes petits enfants à l'école en tyrolienne. Je serai une mamie cool (Emma)

La cour de l'école sera un parc aquatique, les ados feront du skate volant pour se déplacer et je serai cool (Marie).

On ne trouvera plus de plastique mais des matériaux en bois recyclé (Giulia).

On n'écrira plus à la main, on dictera et le stylo écrira tout seul (Leelou).

Il y aura des voitures volantes et plus de plastiques dans la mer (Camille J).

Il y aura des attractions jusqu'au ciel (Mylann).

Un jour on ira dans le Ventoux, comment? On ira en tube transparent, on réglera notre vitesse grâce à une petite tablette (Naïla).

Dans le Ventoux, il y aura un hôtel avec des piscines intérieures, une grande salle de concert et un grand parking souterrain (Noa).

Notre corps se sera modifié nous aurons des ailes pour voler des griffes pour grimper aux arbres, une queue pour s'acrocher... Nous pourrons nous transformer en différents animaux (Lucien).

Nous serons en apesanteur et des robots travailleront à notre place (Armand).

Il n'y aura plus de covid 19, un grand champ de fleurs recouvrira la moitié du village (Léonie).

Un volcan sera découvert, Bédoin flottera au dessus (Léandre).

Notre village sera construit en lego et les maisons en carton (Valentin).

Bédoin flottera sur l'eau à cause des inondations (Ioanès).

Au lieu de marcher on pourra se téléporter, nous serons tous des scientifiques (Lenny).

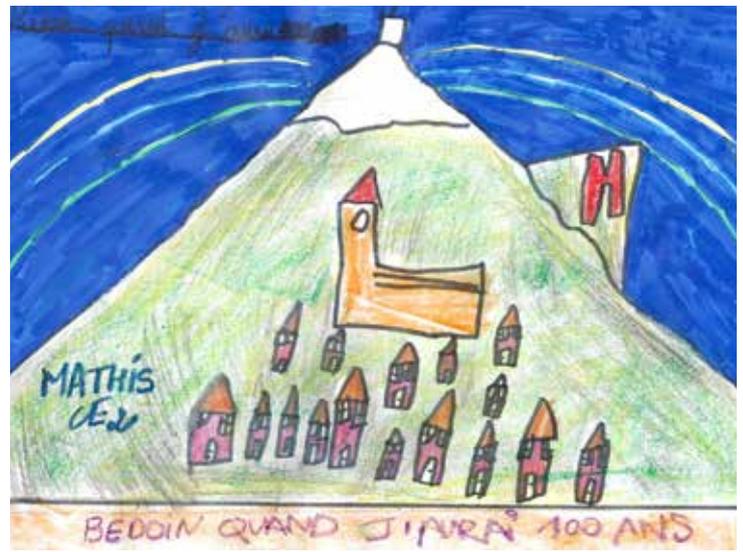
On n'utilisera plus de cahiers afin d'économiser les arbres on utilisera des tablettes (Louna).

Bédoin sera très renommé avec des tours immenses et des vaisseaux spatiaux (Matias).

Il y aura des pièces d'échec géantes pour aller à l'école (Luca).

A la place des tuiles il y aura des arbres, des plantes, des fleurs... et ils produiront (Camille B.). ■







■ *Classe de CM2
de Frédéric
Marcenat*

Bédoin quand j'aurai 100 ans

Journal intime de Tom

Aujourd'hui, j'ai cent ans.

J'emmène, en voiture volante, mon arrière-petit-fils dans la nouvelle école de Bedoin où un professeur robot projette les leçons par ses yeux. Les élèves utilisent un stylo connecté qui répond aux commandes vocales de l'enseignant automate.

Ensuite, je vais faire mes courses au marché, j'y rencontre des gens du monde entier : un musicien australien, un sportif japonais...

J'achète des « pastilles-repas » préparées par des cuisiniers-médecins qui me permettent d'avoir la santé d'une personne de trente ans.

Je traverse Bédoin qui est devenu un magnifique village végétalisé. Je passe devant une ludothèque qui développe de beaux jeux holographiques en 3D. J'y retrouve souvent mes amis Jean, Bastien, Tessa et mes anciens copains de l'école de l'année 2020.

Puis, je rentre chez moi dans ma maison qui tourne pour rester en face du soleil toute la journée afin d'économiser l'énergie.

Enfin, je passe beaucoup de temps à observer le mont Ventoux qui est resté le même depuis mes dix ans et qui est si cher à mon cœur. ■





■ *Le patrimoine, un trésor à protéger et à valoriser*

Dans ce numéro 100, nous inaugurons une nouvelle rubrique : Histoire et Patrimoine. Il nous est apparu utile de rappeler comment s'est construite la notion de patrimoine en France.

Ce terme désigne d'abord l'héritage, le bien de famille transmis par le père. Puis, le sens s'élargit et désigne un bien collectif de la nation et même de l'humanité. Le patrimoine peut être :

- culturel : mobilier (peintures), immobilier (monuments, sites industriels), immatériel (tradition orale), subaquatique (sites enfouis sous la mer) ;
- naturel : sites naturels remarquables (ocres de Roussillon, demoiselles coiffées).

Le patrimoine et son histoire

Jusqu'à la Renaissance, l'Occident a une vision utilitariste du patrimoine et n'hésite pas à détruire les monuments et objets antérieurs et à les réemployer. Seuls, les biens ecclésiastiques sont épargnés.

À la Renaissance, la valeur fondatrice du passé s'affirme avec une référence à la culture antique. Les canons artistiques de l'Antiquité gréco-romaine servent de critères esthétiques. Seules les élites sont concernées par ce mouvement.

Au XVII^e siècle, l'intérêt pour les traces du passé perdure et s'élargit aux cultures extra-européennes ; c'est l'époque des « cabinets de curiosité »¹.

Au XVIII^e, l'esprit des lumières modifie la pratique de la curiosité qui devient plus rationnelle. Les sociétés savantes se multiplient et les cabinets de curiosité deviennent souvent des musées. Les aristocrates, artistes et bourgeois partent à la recherche du passé dans le bassin méditerranéen.

La révolution française impose l'appropriation des biens nationaux et le patrimoine devient un bien commun. La nation devient garante de ces biens

et l'État a la seule compétence de leur conservation, de leur destruction et de leur mise en valeur.

Mais la volonté de faire table rase du passé et d'effacer les symboles de la royauté, la nécessité de fabriquer des armes s'accompagne de destructions. Certains s'insurgent, comme l'abbé Grégoire, qui évoque pour la première fois le terme de « vandalisme ».

*« Que le respect public entoure particulièrement les objets nationaux, qui, n'étant à personne sont la propriété de tous. Ces monuments contribuent à la splendeur d'une nation et ajoutent à sa prépondérance politique. C'est là ce que les étrangers viennent admirer. Les arènes de Nîmes et le Pont du Gard ont peut-être plus rapporté à la France qu'ils n'avaient coûté aux Romains. »*²

1790 : création de la Commission des monuments, chargée d'étudier le sort des monuments et de dresser un inventaire.

1. Cabinets de curiosité : pièces ou meubles où sont entreposées des « choses rares, nouvelles ou singulières. »

2. Abbé Grégoire, *Rapport à la Convention Nationale sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer*, 1794.

1792 : loi sur la conservation des « chefs d'œuvres des arts ».

1793 : création du Museum des arts de la république (Louvre) et du Museum d'Histoire naturelle.

Sous la Monarchie de juillet, la politique patrimoniale se renforce :

1830 : création de l'Inspection générale des monuments historiques ; Guizot, historien de formation, considère que le patrimoine et l'École doivent participer à la construction d'une identité nationale.

Création d'un poste d'Inspecteur des monuments historiques. Il sera occupé par Prosper Mérimée qui dresse la liste des monuments nationaux.

La III^e République poursuit la législation de protection du patrimoine :

1887, loi sur la conservation des documents et objets d'art.

1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État place sous la juridiction de l'État les édifices religieux. De nombreux maires demandent le classement d'églises pour bénéficier des crédits de restauration des monuments historiques.

1930, la notion de patrimoine est étendue à celle de site protégé.

Avec la V^e République la notion de patrimoine est redéfinie : elle se démocratise et se mondialise :

Loi de 1962 : André Malraux, nouveau ministre de la culture, débloque des crédits pour la restauration de 7 monuments, puis, en 1967, pour une centaine.

Les monuments classés peuvent ne pas être des bâtiments « de prestige » (garage des frères Perret à Paris) ou être des œuvres contemporaines (chapelle de Ronchamp par Le Corbusier)

1962, instauration des « secteurs sauvegardés » dans les ensembles urbains historiques.

1964, le concept de patrimoine s'internationalise avec la signature de la

Charte de Venise par 42 pays, dont la France : affirmation du principe de réversibilité et de visibilité des interventions sur les monuments restaurés.

1972, mondialisation de la question patrimoniale avec la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel (17^e session de l'UNESCO).

À la fin du xx^e siècle, avec la disparition des modes de vie traditionnels, une « véritable obsession patrimoniale » conduit à conserver des édifices pour leur valeur de témoignage, c'est la naissance du « petit patrimoine » (lavoirs, jas...) et le patrimoine industriel est mis à l'honneur.

Une mission du patrimoine ethnologique est créée dans les années 1980 et, en 2003, l'UNESCO adopte la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Les enjeux autour du patrimoine

Le patrimoine est une construction sociale, il est le signe du rapport d'une société avec son passé. Les enjeux sont multiples :

Des enjeux politiques :
– affirmer une identité en transmettant des valeurs et un passé commun aux citoyens.

– le patrimoine peut être source de conflits, ex. polémique autour de la restitution des œuvres volées pendant la guerre, polémique autour de la destruction des halles sur le plateau Beaubourg à Paris.

Un impact sur notre vie quotidienne : le code de l'urbanisme est soumis aux contraintes des lois de protection du patrimoine.

Des enjeux économiques : le patrimoine est aussi un objet de consommation (entrée dans les monuments, location de bâtiments, revenus du tourisme et rayonnement des villes. Les coûts de conservation et de restauration ne cessant d'augmenter, les acteurs sont multiples : particuliers, entreprises, collectivités territoriales, État, Union européenne et UNESCO.

Des enjeux éducatifs : il faut aménager le patrimoine pour l'ouvrir au public. La création des Journées du patrimoine par Jack Lang en 1984 et leur succès témoignent de l'intérêt des Français pour la question. Le patrimoine est devenu un objet d'étude dans le cursus scolaire des élèves.

L'intérêt pour le patrimoine peut, paradoxalement, le mettre en danger. Ex. les grottes préhistoriques dont on ne visite plus que les reconstitutions (caverne Chauvet).

Bédoin dispose d'un riche patrimoine : monuments historiques, petit patrimoine rural, patrimoine naturel, site archéologique des Bruns, patrimoine immatériel comme la mémoire orale des événements de l'affaire de Bédoin en 1794, entretenue jusqu'à une époque récente.

Le village bénéficie du label « Pays d'Art et d'Histoire ». Son patrimoine fait l'objet de restaurations depuis plusieurs années : jas du Ventoux, église Saint-Pierre, pavillon de Rolland... Mais il reste beaucoup à faire pour assurer la restauration et la mise en valeur pédagogique de l'ensemble patrimonial.

Le projet de reforestation du Ventoux s'inscrit également dans cette dynamique. ■

Dominique VISSECO

Sources : Pierre Nora, *Les lieux de Mémoire*, vol. 1, Gallimard, 1997
Maryvonne De Saint-Pulgent, *Culture et communication, les missions d'un grand ministère*, Gallimard, 2009

■ *Entretien des bâtiments et de la voirie communale*

L'étendue du patrimoine et des bâtiments communaux est très large, conséquente et variée. La création des derniers bâtiments, la rénovation ou les aménagements de certains autres permettent de répondre à une mise aux normes autant sur l'aspect accessibilité, sécurité, réglementation thermique, hygiène, que pour les rendre plus fonctionnels et adaptés afin de répondre aux besoins et aux attentes des administrés.

La voirie communale est très étendue et maille efficacement notre vaste territoire. Nous avons pu faire le constat, depuis le début du mandat, que l'état des chemins et des routes communales est sujet à caution. La commune a cumulé beaucoup de retard sur l'entretien de la voirie. Celui-ci doit être régulier afin de ne pas obérer les finances de la collectivité lors des remises en état.

Concernant les bâtiments communaux, il convient d'avoir une réflexion globale sur

le devenir d'une ancienne structure lors de la réalisation d'une nouvelle équivalente, ou lors d'une réhabilitation d'un bâtiment que l'on récupère (exemple ancienne caserne des pompiers). Dit autrement : « quels sont nos besoins au lieu de dire : que va-t-on bien pouvoir en faire ? » Car si les besoins ne sont pas réels et avérés, il faut surtout ne rien faire, car les coûts engendrés sont forcément trop conséquents pour un projet superflu.

L'équilibre de nos finances passe aussi par la cession éventuelle de bâtiments devenus obsolètes, la charge de mise en conformité et de l'entretien devenant bien trop lourde pour la commune. La vente de la salle de Judo route de Crillon aurait pu ainsi autoriser la conception d'un projet d'ensemble type gymnase omnisports, ou la réalisation d'un autre projet indispensable pour les administrés.

Autre exemple : avons-nous besoin d'un nouvel office de tourisme à l'em-

placement de l'ancienne caserne des pompiers ?

À ce jour, nous recensons 45 abonnements électricité pour les bâtiments, l'éclairage public et autres. Le budget électricité s'élève ainsi à 110 000 €, celui de l'eau à 23 000 € et du chauffage au gaz 25 000 €. Nos dépenses de fonctionnement font actuellement l'objet d'une réflexion tendant à minimiser ces postes budgétaires.

Cette analyse pragmatique sera un élément de réflexion pour tous les projets du mandat. Seront concernés les rénovations de bâtiments, le bien-fondé des choix retenus, les cessions éventuelles, les alternatives etc...

Nos finances et l'état global du patrimoine, nous imposent une gestion rationnelle et pragmatique. Nous nous attachons donc à une transparence totale quant aux choix qui guideront nos actions. ■

Gilles BERNARD

■ *Une bibliothèque pour toutes vos envies de culture*

Votre bibliothèque a adapté son fonctionnement pour continuer, malgré les contraintes sanitaires, à vous divertir, vous informer, vous documenter.

► **L'accès aux locaux de la bibliothèque se fait uniquement par la porte du 1^{er} étage du centre culturel,** rue des Treilles, aux horaires habituels.

Notez toutefois que les personnes vulnérables (personnes à risques, + de 70 ans), peuvent faire une demande de desserte à domicile par téléphone.

Côté numérique, un bel ensemble de ressources vous sont proposées, 24h/24, en cliquant directement sur l'onglet numérique sur le portail <https://bibliotheques.lacove.fr> (presse, films, livres et BD numériques, documentaires, musique...)

L'évolution de la situation sanitaire

n'a hélas pas permis le respect du programme d'animations prévu.

La lecture théâtralisée de « Los Niños », Les Pauses You Tube, ainsi que la rencontre d'auteur avec Loro Mazono seront reprogrammées dès que possible. Il est cependant autorisé de participer par tout petits groupes aux prochains ateliers au sein de la bibliothèque :

► **Ateliers gratuits de découverte des tablettes tactiles** organisés à la bibliothèque. Réservez vos places au plus tôt auprès des bibliothécaires.

– Atelier pour enfants : mardi 4 mai 10h30 « Je découvre des applications sur tablette ».

– Ateliers d'initiation pour les adultes : mardi 13 avril de 10h à 12h.

► **Ateliers créatifs « Collages autour d'un livre »** pour enfants, le jeudi

29 avril à 10h30 pour enfants à partir de 4 ans et à 14h pour enfants à partir de 8 ans. Gratuit, sur inscription. Avec du papier, une paire de ciseaux, un peu de colle, un brin d'imagination, tu réaliseras ta propre création ! (matériel fourni).



► **En mai, fait ce qu'il te plaît et surtout du Graphimix!** Dans le cadre du projet « GraphiMix », deux artistes du Collectif Freesson, Clément Puig (photographe, street artiste) et Nicolas Berud (graphiste, illustrateur) proposent

à 6 participants (à partir de 10 ans) des ateliers de pratiques créatives numériques, dont le but est de créer 3 fresques. Vous pourrez admirer leur travail sous forme de fresques monumentales collées sur les murs dans les rues de Bédoin. Humour et regard décalé sont au rendez-vous. L'inscription à ces ateliers est gratuite. Rendez-vous lundi 26 avril et vendredi 7 mai.

► **Samedi 29 mai de 17 h 30 à 20 heures, place de la République, laissez-vous tenter par « Les lectures électriques » !**



Photo : © lecturesélectriques.net

Confortablement installés, les auditeurs seront invités à traverser, sous casque, une littérature élargie de notre rapport à la Méditerranée. À la manière d'une création radiophonique en direct, Laurie Bellanca (lectrice) et Benjamin Chaval (création et dispositif sonores) proposent une approche sonore innovante de cette littérature.

► **Samedi 26 juin à 21 h, la lecture-spectacle « Bonheurs de lecture »** du roman « Que ma joie demeure » de Jean Giono est enfin reprogrammée ! Pour le bien-être de tous, le spectacle aura lieu en extérieur, dans la cour des écoles.

Ce programme vous est communiqué sous réserve de modifications de dernière minute en fonction de l'actualité réglementaire et sanitaire. Dans tous les cas, renseignez-vous avant de vous déplacer. Il est indispensable de réserver votre place assez tôt.

► **Vous pouvez retrouver l'agenda à jour de ces animations sur : www.bedoin-mont-ventoux.fr**

Pour nous joindre: Tél.: 04 90 65 69 72.
Courriel: bibliotheque@bedoin.fr ■

■ Paul Veyne honoré par le Sénat

L'historien Paul VEYNE vient de recevoir la médaille du Sénat pour honorer l'ensemble de son œuvre. Cette médaille lui a été remise, à Bédoin, par le sénateur Jean-Baptiste BLANC.

Paul VEYNE est un historien majeur du xx^e siècle. Il a révolutionné l'approche de l'histoire de l'Antiquité gréco-romaine qui était restée très à l'écart des réflexions épistémologiques. Pour reprendre l'expression de Laure Adler dans une récente interview: « *Il est un accoucheur d'une nouvelle histoire de l'Antiquité.* »

Mais sa curiosité intellectuelle, toujours en éveil, son anticonformisme et sa liberté d'esprit ainsi que son goût pour la pluridisciplinarité l'ont conduit à traiter d'autres sujets comme la poésie: *René Char en ses poèmes* mais aussi la philosophie *Michel Foucault, sa pensée, sa personne*.

Quand Paul VEYNE entre à l'École Normale Supérieure en 1951, c'est l'époque où l'École des Annales était encore conquérante mais pas encore toute puissante.

L'École des Annales a été fondée à la fin des années 1920 par Lucien Febvre et Marc Bloch qui créent en 1929 « Les Annales d'histoire économique et sociale » à Strasbourg.

Cette école est en rupture avec l'histoire positiviste qui accorde une place importante à la chronologie, aux grands hommes et à la glorification de la nation. Elle met en avant une histoire globale dans le temps et dans l'espace; elle défend le projet de fédérer les sciences humaines, d'étudier l'histoire des sociétés, la manière dont les individus vivaient, leurs croyances, leurs représentations, leurs mœurs, en un mot l'histoire des mentalités.

En 1946, la revue prend le nom d'« Annales Economies Sociétés et Civilisations » et Fernand Braudel en devient le directeur. Cette école évoluera au cours du xx^e siècle au gré des multiples débats épistémologiques sur l'Histoire.

Si Paul VEYNE reconnaît qu'il a été « nourri à l'École des Annales », il prend ses distances par rapport à ce courant et publie, en 1971, *Comment on écrit*



l'Histoire: essai d'épistémologie dont les propositions sont toujours innovantes. Il revendique aussi l'influence de sociologues comme Max Weber, Georg Simmel, de l'historien Henri-Irénée Marrou et de Michel Foucault.

Ces influences diverses n'ont pas empêché Paul VEYNE de suivre sa propre voie. En effet, il dit en octobre 2000, dans la revue *L'Histoire*: « *Vous m'avez demandé si je ne m'étais pas senti seul dans le paysage intellectuel des années 1970, je vous ai répondu oui mais j'ai négligé d'ajouter que je m'en fichais éperdument, pas par goût de la provocation – je connais la rengaine, Foucault était un paranoïaque, Veyne est un provocateur – non, pour une toute autre raison.*

Pour dire les choses franchement, je ne souffrais pas de me sentir tout seul parce que cela me paraissait naturel. J'ai toujours eu l'impression (...) que le métier d'historien présente une profonde analogie avec le métier littéraire: ce n'est pas une activité scientifique; chacun poursuit ses propres rêves aussi seul qu'un écrivain qui poursuit les siens. C'est une passion privée et non une appartenance à une institution.

À ceci près que ces rêves doivent coïncider avec la réalité du passé. Ce que je ressens lorsque j'écris, c'est le plaisir, je suppose, d'un peintre académique, un peintre d'histoire qui est arrivé à trouver le trait qui le met au plus près de la réalité. » ■

Dominique VISSECO

■ Agir pour préserver la biodiversité, 2005-2021 : l'exemple des martinets de l'église de Bédoin



Depuis plusieurs années, les alertes se succèdent. Partout dans le monde, les scientifiques constatent l'effondrement de certaines espèces végétales et animales, au point d'annoncer la « 6^e extinction ». Celle de trop, celle qui a pour cause principale les activités humaines. Tous ceux qui sont attentifs à leur environnement observent un ciel souvent vide, des prairies désertées par les insectes, des haies, quand elles existent, où les oiseaux ne nichent plus, certains avancent une diminution de 60 % de plusieurs espèces. Où sont les hirondelles, les martinets, les oiseaux, qui, chaque année, venaient nicher au printemps...

Il y a encore quelques années les pinsons, les grives s'installaient dès le mois d'octobre lors de grandes migrations hivernales, quatre espèces de grives que nous reconnaissons à leur vol, leur plumage et leur chant... Où sont-elles aujourd'hui ? Quelles sont les causes de leur disparition ?

Cette prise de conscience n'est pas récente, nous avons vu décroître les populations d'oiseaux depuis une trentaine d'années, les sédentaires, mais aussi les migrants, ceux qui font chaque année des milliers de kilomètres pour assurer leur descendance et retrouvent les nids qu'ils ont construits comme les hirondelles rustiques et de fenêtre, les fissures dans les vieux murs comme les martinets...

Après une campagne de sensibilisation sur les populations d'hirondelles et un

inventaire complet sur la commune en 2002, l'association de défense régionale Bédoin-Ventoux a engagé en 2005, une opération de sauvetage des nids de martinets que des travaux de restauration de l'église de Bédoin menaçaient. Ces espèces sont protégées par la loi depuis 1976.

► **Pour ces oiseaux, sont interdits en tout temps :**

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids ;
- la destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel ;
- la perturbation intentionnelle notamment en période de reproduction et de dépendance ;
- la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés dans le milieu naturel qu'ils soient morts ou vivants.

Dès 2006, nous avons pu poser 34 nichoirs dans les combles au-dessus de l'abside et conserver 14 ouvertures sur la façade « est », côté village.

Nous avons régulièrement suivi l'évolution de la colonie présente, alors que dans la plupart des villages environnants le martinet noir a disparu.

Nous avons rendu compte de nos interventions dès 2003 dans le *Passadou* (N° 29) et plusieurs autres articles ont suivi.

Incontestablement, la population de Bédoin, nous a encouragés dans nos démarches, ce qui nous a permis d'atteindre notre objectif principal, sensibiliser le plus grand nombre d'habitants à la protection des hirondelles et des martinets.

C'est avec une certaine anxiété, que nous avons appris que de nouveaux travaux, encore plus importants, devaient être réalisés. Nous avons pris l'initiative de prendre contact avec les architectes et les maîtres d'œuvre responsables du projet, et nous avons réussi à trouver un terrain d'entente pour conserver les nids de martinets existants. Les travaux ont commencé en 2019 par la façade de l'entrée sud, puis par la façade ouest, côté colline et le clocher. Après la pose d'échafaudages, Gérard Bodineau nous a apporté son concours, il a identifié et matérialisé chaque nid occupé, pour que les maçons puissent conserver les ouvertures.

En 2020, c'est sur l'abside et les combles que les travaux ont été réalisés, pour des raisons inexplicables à ce jour, nous n'avions pas été prévenus et nous avons dû nous imposer. Il était temps, plusieurs nichoirs posés en 2006 avaient été enlevés, la plupart des conduits permettant le passage des martinets condamnés, sans raison technique apparente, et surtout, sans notre accord.

À notre demande, deux réunions de chantier, le 28 octobre et le 23 décembre 2020 ont réuni les architectes et les maîtres d'œuvre en présence d'Alain Constant notre maire, Patrick Campon conseiller municipal, Anne-Marie Isaac pour l'association Bédoin-Ventoux, Gérard Bodineau, Philippe Babinet, Marc Stampfler du collectif citoyen. Un accord a été conclu pour reprendre les erreurs commises et retrouver une situation favorable à la nidification des martinets.

Toutes nos propositions ont été retenues pour remettre en service les nichoirs de l'abside. Gérard Bodineau et Patrick Campon sont montés sur les échafaudages avec M. Artero, architecte, pour repérer et protéger les ouvertures conservées en 2006 sur la façade « est » côté village, dernière étape de ce chantier.

Ainsi, depuis le début des travaux nous avons pu conserver ou créer une cinquantaine de lieux de nidification sur l'édifice. Sauverons-nous la colonie de martinets? Nous l'espérons. Les prochaines années seront déterminantes. Les chauves-souris n'ont pas été oubliées, en accord avec le groupe des chiroptères de Provence, plusieurs nichoirs ont été fabriqués par les services techniques de la commune et posés dans les combles de l'église. Nous pensons que le maximum a été fait pour permettre à ces animaux de se reproduire en toute tranquillité.



Cliché Jean-Luc Blatière.

Nous terminerons cet article en donnant des nouvelles des hirondelles de Bédoin. Si, hélas, les hirondelles rustiques sont en perte de vue, les hirondelles de fenêtre ont fait un retour spectaculaire dans le village, grande rue, quartier du pont et début de la route de Crillon et les Baux depuis deux ans. Le comptage effectué par la LPO et nous-mêmes en 2019 dans le Comtat place Bédoin en tête, avec 139 nids occupés. Ces chiffres sont sans aucun doute le résultat d'une sensibilisation commencée il y a maintenant 20 ans. Incontestablement la protection des nids est un facteur majeur pour le maintien de ces colonies de martinets, d'hirondelles et de chauves-souris, nous sommes très heureux d'y avoir contribué.

Notre action a été soutenue et encouragée par le maire, Alain Constant auquel nous adressons ici nos chaleureux remerciements. ■

Anne-Marie Isaac,
pour l'association de défense
régionale Bédoin-Ventoux.
Gérard Bodineau,
pour le collectif citoyen
Bédoin-Ventoux.

■ Action caritative



Le Rotary Club de Carpentras Comtat Venaissin, en partenariat avec la Mairie de Bédoin, dans le cadre d'une de ses actions au profit du handicap et du sport, organise dans la nuit du samedi 19 au dimanche 20 juin deux ascensions nocturnes du mont Ventoux.

L'une se fera à vélo par la route pour les cyclistes, l'autre à pied par les sentiers pour les randonneurs.

Les départs se feront à partir de Bédoin avec une arrivée au sommet pour le lever du soleil. Ils seront échelonnés en fonction du niveau et du matériel de chacun.

Cette manifestation, bien que réservée à des personnes ayant une bonne condition physique, n'est pas une compétition et seul le caractère caritatif et convivial en sera l'esprit.

Le montant de la participation de chacun sera de 25 €, les sommes récoltées étant intégralement reversées pour l'acquisition d'un fauteuil roulant pour le Hand'Fauteuil de Mazan.

Les contraintes réglementaires limitant la manifestation à 100 personnes maximum, les inscriptions seront clôturées dès que chacune des barres des 70 cyclistes et 30 marcheurs seront respectivement atteintes.

Pour toute information complémentaire et modalités d'inscription, faire la demande par mail à l'adresse suivante : patrick.poudevigne52@gmail.com

Le déroulement effectif de cette escapade nocturne reste bien sûr dépendant de l'évolution des contraintes et autorisations liées à la pandémie du coronavirus à cette époque. ■

■ Easy Krav Maga (EKM) à Bédoin

L'association sportive « EASY KRAV MAGA » organise un stage couteau (avec des armes factices) le samedi 1^{er} mai 2021 avec la venue de 2 experts reconnus dans le monde entier. Jean-Paul Jauffret et Stéphane Chatton.
Horaires : 9h00 à 13h00 pour tous publics à partir de 17 ans à la salle des sports. Tenue adaptée à la pratique (tenues professionnelles acceptées) + bouteilles d'eau.



Réservez vos places par téléphone au 06 20 10 12 53 ■

► Plus de renseignements sur : www.easykravmaga.com et notre page Facebook : Krav Mag ou : easykravmag@gmail.com



■ Club Le Ventoux, pour les jeunes de 60 ans et plus.

Malgré la fermeture du Club pour cause de COVID 19 et en attendant sa réouverture, voici nos prévisions 2021 pour les voyages à la journée et de quatre jours.

- AVRIL : Repas Cabaret Music- Hall à Gignac La Nerthe.
- MAI : Voyage de quatre jours de L'Occitanie à la Catalogne, en incluant les Grands Buffets de Narbonne.
- JUIN : Le jardin des oiseaux à Upie
- JUILLET : L'étang de Thau et déjeuner chez Petit Pierre (spécialités fruits de mer).
- SEPTEMBRE : Journée déjeuner Catalan à Rivesaltes.
- OCTOBRE : Aioli en Provence.
- NOVEMBRE : Concours de belote.

Dans l'espoir d'une reprise de toutes nos activités pour le printemps, afin de partager notre programme 2021, avec un grand nombre d'entre vous. Bien amicalement. ■

Serge Brezout., 06 74 60 62 33

■ Écurie des sept virages

Après une année 2020 triste, sans manifestations et sorties automobiles, le bureau et les membres de l'écurie des sept virages espèrent que l'année 2021 sera meilleure et que la vie reprendra un cours normal et que l'on pourra faire une belle fête pour les trente ans du club (1990/2020).

Pour l'instant, en raison des conditions sanitaires et des consignes gouvernementales, notre activité est en sommeil mais le bureau reste à votre écoute et à votre entière disposition. Après trente années de bons et loyaux services, notre président, M. Jean Giely, a souhaité se retirer et a donné sa démission. Nous attendons des jours meilleurs pour nous réunir en assemblée générale et faire de nouvelles élections.

Le bureau a décidé de ne pas faire payer de cotisation 2021 pour les adhérents l'ayant réglée en 2020.

Contact : Bernard : 06 83 94 12 78
ecuriedesseptvirages@yahoo.com
<https://ecuriedesseptvirages.pages-perso-orange.fr> ■

Sportivement : Bernard Veysseier

■ En forme à Bédoin



Les salles municipales étant fermées depuis quatre mois en raison de la crise sanitaire, les membres du Comité directeur d'En forme à Bédoin ont décidé de redémarrer les activités sportives, en extérieur, le dimanche 8 mars 2020, avec l'autorisation de la municipalité, conformément aux décisions prises par le Gouvernement. Toutes les activités ont lieu sur la dalle du mur de tennis de Bédoin et se déroulent en respectant bien sûr les gestes barrières.

Les horaires ont été adaptés afin de bénéficier d'un ensoleillement maximum :

- lundi : Gym Tonic : 9 h 30-11h ; stretching : 11h00-12h00 ; Qi Gong et relaxation : 14h30-16h30
- mercredi : Pilates et Fitball : 10h00-12h00
- jeudi : Gym Senior en Forme : 10h00-11h30
- Renfo musculaire nous espérons trouver un créneau le samedi matin en remplacement de notre cours du mardi soir de 19h00 à 20h30 que nous ne pouvons pas garder pour l'instant en raison du couvre-feu.

Chaque adhérent doit prévenir de sa présence l'animatrice de son cours, afin de pouvoir respecter la jauge de 6 personnes.

C'est toujours avec grand plaisir que nous nous retrouvons pour être En forme à Bédoin. ■



■ MJC Bédoin

La MJC est heureuse de vous présenter son nouveau conseil d'Administration
Présidente : Carole PERRIN
Présidente Adjointe : Joelle DELEUIL
Trésorier : Gérard BRUNEL
Secrétaire : Marie-Josée BIANCHI
La situation sanitaire étant toujours difficile, nous ne sommes pas, à ce jour, dans la possibilité de fixer une date de reprise des cours. Nous prévoyons de rembourser les adhérents en fonction du nombre de cours n'ayant pas eu lieu et n'ayant pas été rattrapés.

Cette situation est difficile pour tous, adhérents, professeurs et bénévoles et nous remercions particulièrement Magali ELEOUET (professeur de Fitness) pour son professionnalisme et

son implication dans ses cours donnés sur le stade dans le respect des règles sanitaires.

Avez-vous envie de faire à la rentrée de septembre de l'anglais, de l'espagnol, du français, de l'astrologie, de jouer aux échecs ? Nous cherchons des animateurs dans ces disciplines. Faites vous connaître auprès de Sophie au 04.90.65.95.66.

Nous espérons vous retrouver tous pour fêter les 41 ans de la MJC, pour faire la fête ensemble et oublier cette crise sanitaire. Nous avons besoin de vous ! Cherchez dans vos archives des photos, des articles de journaux pour réaliser une rétrospective de la vie de la MJC. Merci pour votre aide et à très bientôt. ■



■ « Les Flous du Ventoux », le club photo de Bédoin

Pour anticiper une éventuelle annulation de leur traditionnel marathon photo qui se courait en trois déambulations dans le village, les Flous du Ventoux innovent !

Lancement de leur 1^{er} marathon photo en ligne. Jeu-concours ouvert à tout photographe amateur d'ici et d'ailleurs, la date du dimanche 11 avril 2021 est maintenue.

Comme pour les précédentes éditions, il y aura 3 thèmes « mystère » à illustrer depuis le proche environnement de chaque participant avec l'envoi d'une photo par thème sur une adresse mail

spécifique. De nombreux lots récompenseront les gagnants !

Renseignements

<https://lesflousduventoux.wordpress.com/>
Inscriptions exclusivement sur :
photo.marathon.ventoux@gmail.com

La photo ? Une passion partagée !
Rejoignez-nous...

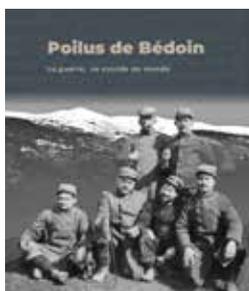
Adhésion 2020/2021 : 30 €/personne
Philippe Neumann : 06 37 37 66 54
lesflousduventoux@gmail.com
<https://lesflousduventoux.wordpress.com/> ■

■ Mémoires de Bédoin et du Ventoux

L'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux » dont l'objet est d'étudier le Patrimoine historique, archéologique, naturel et culturel de Bédoin et de sa région, faire connaître le résultat de ses recherches sous forme de publications, conférences, expositions... poursuit ses recherches et activités.

L'exposition « Nous avons 20 ans en 1944 » préparée par Éric Cosse et Fabien Cabezas initialement prévue en mai 2020 puis reportée – en raison du 1^{er} confinement – en novembre 2020 a été à nouveau annulée en raison du 2^e confinement et reprogrammée du 8 au 20 mai 2021 au centre culturel Hélien-Adam.

Le livre *Poilus de Bédoin, la guerre ce suicide du monde* fruit des recherches d'un groupe de 9 personnes, membres de notre conseil d'administration, des contributions des familles de Bédoin pour les expositions de 2014 et 2018, conçu et réalisé par Isabelle Battefort, directrice de la publication sortira au mois de mai. En édition limitée, ce livre comprend 170 pages accueillant une riche iconographie comprenant plus de 200 photographies issues des archives privées familiales.



Il sera mis en vente au prix de 20 € (17 € pour les adhérents) via memoiresbedoinventoux@gmail.com. N'attendez pas pour le réserver.

La *Revue historique & culturelle de Bédoin & du Ventoux* n° 4 composée d'articles inédits consacrés à l'histoire de Bédoin avec une thématique sur l'épopée napoléonienne sortira en novembre 2021 et sera offerte aux adhérents de l'association. Quelques exemplaires supplémentaires seront mis en vente pour les non adhérents. Au sommaire de ce prochain n° 4 : Les enfants de Bédoin dans les guerres napoléoniennes ; Bédoin en 1789 et en l'an IX de la République ; Les soldats de Bédoin médaillés de Sainte Hélène ; Les anciens commerces de Bédoin ; Prise de loups à Bédoin en 1801 & 1803... et bien d'autres encore. Les précédents numéros étant épuisés, une réédition du premier numéro est disponible à la vente. Nous pré-

voyons une réédition des numéros 2 & 3 : contactez-nous si vous êtes intéressés.

► Nos informations et actualités sur www.memoires-bedoin-ventoux.fr

Éric COSSE

■ L'équipe enseignante dans l'attente de la reprise.



La crise sanitaire ne nous permet toujours pas de reprendre toutes nos activités : Judo, Jujitsu et Cross training. Pourtant la nouvelle et belle salle (près du stade) est prête. Nous allons avoir là un très bel outil pour travailler et progresser dans notre discipline, et qui plus est avec la possibilité d'accueillir davantage de monde, ce que l'ancienne salle ne permettait pas. Notre envie n'a pas été affectée par cette longue interruption et il nous tarde autant qu'aux adhérents de pouvoir renouer avec nos activités. Adhérents et parents seront, bien entendu, informés au plus tôt dès que la pratique sera autorisée.

Horaires des cours

- Lundi de 17 h 30 à 18h30 : Judo Enfants Gr1
- Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 : Judo Enfants Gr2
- Lundi de 19 h 30 à 21 h : Judo Ados-Adultes
- Mercredi de 19 h 30 à 21 h : Cross Training Ados-Adultes
- Jeudi de 19 h à 20 h : Jujitsu/Judo sol
- Jeudi de 20 h 00 à 21 h 00 : Cross training Ados-Adultes
- Samedi matin : Préparation aux grades

Pour infos : 06 22 48 15 04 ■

■ *Bédoin en Transition*

Reconnaissons-le, depuis le mois de juin, la crise sanitaire et la prise en charge des dossiers en cours n'ont pas facilité la mise en place de la nouvelle équipe municipale. « Bédoin en Transition », attachée au principe de participation citoyenne, constate une volonté de dialogue et de concertation.

Nous espérons toutefois que la mise en route des **comités consultatifs** ne tardera pas davantage à se concrétiser et que le comité sur l'environnement, le seul créé, sera bientôt installé.

Nous escomptons aussi que la réunion du Quartier Sud du village, organisée le 24 octobre 2020 à l'initiative du Collectif Citoyen Bédoin Ventoux, ouvre la voie aux **comités de quartier** promis.

Nous restons également vigilants quant aux questions d'urbanisme. Le Préfet vient d'annuler la modification n° 2 du **Plan Local d'Urbanisme**, votée par la municipalité précédente, dont nous contestons plusieurs aspects. Souhaitons que cette remise en cause invite à une concertation pro-

ductive lors de la prochaine révision du PLU.

Nous espérons par ailleurs que les recours engagés par des citoyens et sept associations, dont le CCBV, contre le **Schéma de COhérence Territorial** aboutiront et que notre municipalité rejettera un plan conduisant à une urbanisation excessive sans rapport avec les besoins réels et à une disparition de terres agricoles.

Pour dialoguer avec nous :
contact@bedoin-transition.fr

■ *Bédoin Ventoux avec vous*

L'opposition VRAIE vous informe. Alors que Monsieur Constant prône l'ouverture, notre droit d'expression est limité à 1200 caractères. Pourquoi s'en octroie-t-il 200 de plus ?

Malgré les demandes de l'opposition du Conseil municipal, le règlement intérieur de la commune nous est imposé, Monsieur Campon a voté pour.

Notre demande d'un local d'expression n'a pas abouti.

Conseils Municipaux.

Impliqués et appliqués, nos préparations sont rigoureuses.

Nous devons avoir accès aux documents. Transmis systématiquement trop tardi-

vement, cela limite notre expression.

Point sur 8 mois de mandat Constant. Après avoir martelé que notre commune était endettée, Monsieur Constant s'est empressé de faire voter un **nouvel emprunt inutile de 600 000 €**. Ainsi il pourra aisément rendre responsable l'ancienne majorité.

Projets 2021.

Rénovation des vestiaires du stade et ses abords **600 000 €**.

Lotissement primo accédants = **335 000 €**.

2 opérations PHARAONIQUES, votées par la majorité sans aucune étude préalable sérieuse.

Jardins partagés et reboisement du Ventoux, idem.

La Maison du Parc ne sera VRAISEMBLABLEMENT pas à Bédoin.

Une faute de gestion grave de l'équipe Constant au nom d'une idéologie jusqu'au-boutiste. Les impacts improductifs sur la commune, ses habitants, ses commerces, sa notoriété seront irréparables pour toujours.

Vous souhaitez en savoir plus,
Rejoignez
Bédoin Ventoux Expression

■ *Bédoin Ventoux l'avenir ensemble*

Le 3 juillet 2020, l'équipe municipale de « BEDOIN VENTOUX L'AVENIR ENSEMBLE » prenait ses fonctions.

Tout en maintenant les festivités, la majorité a installé la commission COVID. Rassemblant les professionnels de santé habitant sur la commune, cette structure exerce une veille sanitaire quotidienne et des campagnes de dépistage par tests antigéniques.

Dorénavant, les administrés ayant des difficultés à se déplacer recevront, à domicile, les agents du CCAS.

Un programme de reboisement d'envergure de la forêt communale avec des espèces résistantes au changement climatique est en cours.

La livraison de jardins familiaux et partagés est prévue fin 2021.

Depuis 8 mois, nous avons organisé 3 réunions de travail avec l'ENSEMBLE des élus : **du jamais vu sous la mandature précédente.**

Deux comités consultatifs élargis seront créés cette année alors que toutes les commissions municipales ont disparu en 2014.

Rendu obligatoire par les insuffisances de l'équipe précédente, un emprunt de 600 000 € a dû être contracté. Les travaux engagés (2^e Office de tourisme à 1 420 000 €) n'étant pas entièrement budgétés.

L'aménagement de la route de Flassan

est acté ; un programme de voirie est prévu, chemin des Florans, pour sécuriser l'accès au centre médical. Le projet d'accession à la propriété pour les jeunes ménages de Bédoin est également lancé.

Enfin, les négociations pour le loyer de la future maison du Parc du Ventoux se poursuivent.

L'héritage des finances, très contraint, et notre pragmatisme nous imposent des projets réalistes bien loin des sommes exagérément dépensées pendant le mandat précédent.

Gilles BERNARD pour
Bédoin Ventoux l'avenir ensemble



■ *La recette de François de la Gousse d'ail*

Petit flan d'asperges et crème de parmesan à la truffe

Ingrédients pour 4 personnes

400 g d'asperges vertes
2 œufs
½ litre de crème
100 g de parmesan
20 g de truffe
Sel, poivre

Préparation

Couper les asperges en tronçons de 0,5 cm environ.
Battre les œufs, ajouter ¼ de litre de crème.
Rajouter les asperges, saler, poivrer.
Mettre dans 4 petits ramequins beurrés.
Mettre les ramequins au bain-marie dans le four à 180 °C (thermostat 6).
Faire chauffer le ¼ de litre de crème restant avec le parmesan râpé.
Ajouter la truffe émincée au dernier moment.
Démouler les flans, napper de sauce.

Bonne dégustation !



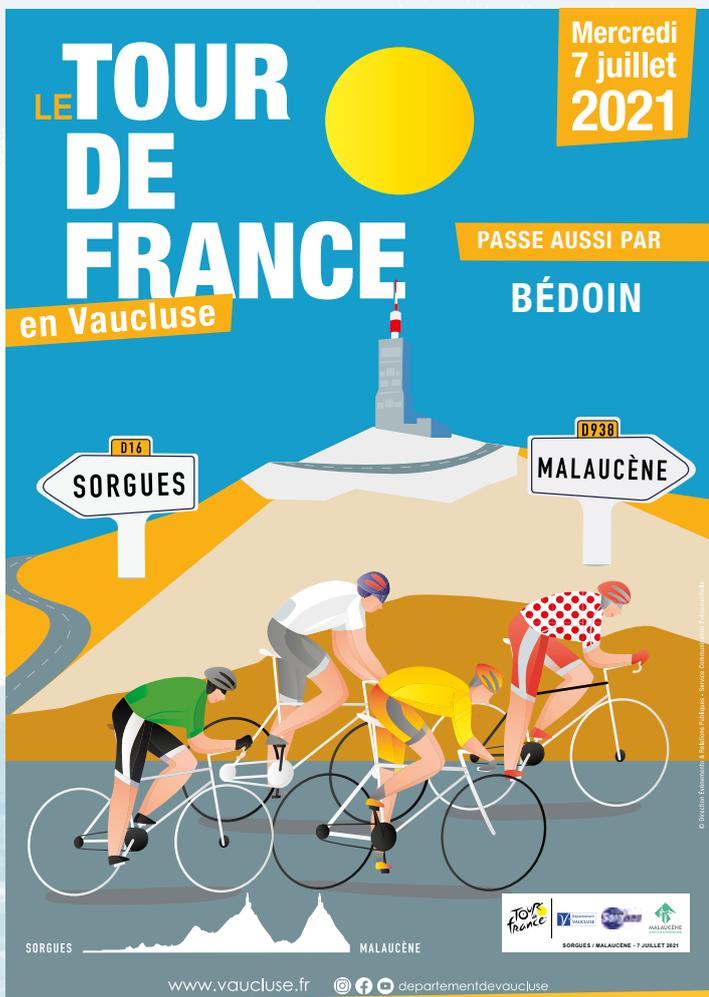
■ *La recette de Lionel, The Home Restaurant*

Spéciale dédicace au Tour de France



Notre Burger « Le Maillot Jaune » est un clin d'œil au Tour de France et à l'étape mythique du Mont Ventoux.

Inspiré du Tour, ce Burger est le reflet de l'ensemble des étapes de cette légendaire boucle internationalement connue. Avec ses ingrédients choisis aux quatre coins de la France, notre « Maillot Jaune » se décline avec sa viande de bœuf charolais, une base d'oignons doux des Cévennes, de la tome de Savoie, du miel des Pyrénées, du thym du Ventoux, de la crème de Normandie et d'un jaune d'œuf délicatement posé, le tout dans un pain maison !



Prochain PASSADOU édition spéciale Tour de France !



CALENDRIER DES GARDES DES MÉDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Sandrine EMPHOUX, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoin, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

3-4 avril	Dr Sandrine EMPHOUX	04 90 65 92 12
5 avril	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
10-11 avril	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
17-18 avril	Dr Jean-Louis GUBERT	04 90 65 92 12
24-25 avril	Dr Marie-Christine CAUT	04 90 69 63 15
1-2 mai	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04 90 69 77 68
8-9 mai	Dr Philippe BRENGUIER	04 90 69 88 67
13-14 mai	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
15-16 mai		
22-23-24 mai	Dr Anthony CASEGAS	04 90 65 92 12
29-30 mai	Dr Marie-Christine CAUT	04 90 69 63 15
5-6 juin	Dr Benjamin BLANCHARD MARMOTTAN	04 90 69 77 68
12-13 juin	Dr Dominique LUNADIER	04 90 61 80 27
19-20 juin	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17
26-27 juin	Dr Daniel TURTURICA	04 90 69 70 17

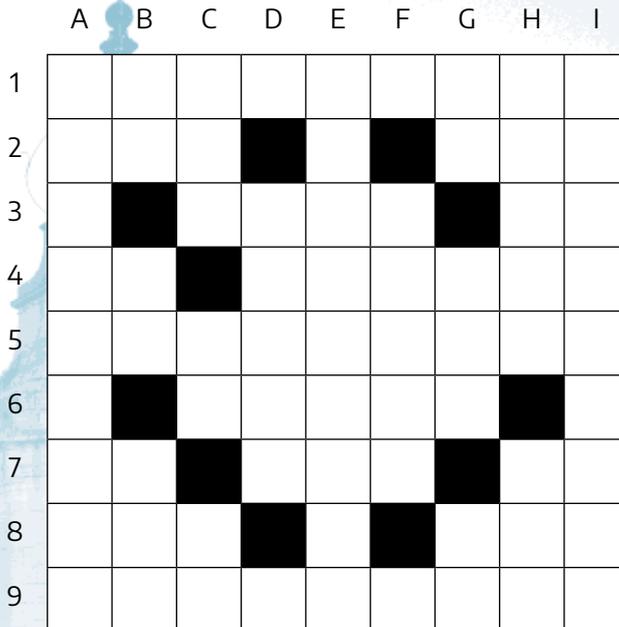
DIMANCHES ET JOURS FERIES

URGENCE DENTAIRE : 04 90 31 43 43 – PHARMACIE DE GARDE : 3237

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112

LES MOTS CROISÉS D'ANNE

« Dans l'air du Temps »



Horizontalement :

- Seules les nonnes le sont volontairement, j'espère.
- Travaille pour la paix. Refuge du berger.
- Fragilisa des bases. Pronom masculin.
- Attire l'attention. Celui de la Méduse est au musée.
- Retournez-la et vous verrez certaines punaises.
- Allonge.
- Sur la table à dessin. On n'y voit que du blanc. Préfixe partageur.
- On en prend de la graine. Sans bavures.
- Le promeneur de Jean-Jacques ?

Verticalement :

- Coiffaient les 1 horizontales.
- Tout le monde. Préfixe doubleur. Remontant.
- Dépouillés. Charentaise. Troisième personne.
- Entre deux versants du mont.
- Le contraire du malade modèle.
- Aime à la folie.
- Se mis à l'envers. Morceau de liège. Conjonction.
- Surveillai. Mine de sel.
- État à préserver.

Voir solutions page 16

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Eden HELOIN	née le 11.11.2020
Ange SARRAZIN	née le 31.12.2020
Juliette DURAND	née le 02.01.2021
Manon PUECH	née le 18.01.2021
Enoha FARAILL COLIN	né le 20.02.2021
Angéline CLOP	née le 06.03.2021

FÉLICITATIONS

Bernard VALETTE et Béatrice CLERMONT le 16.03.2021

CONDOLÉANCES

Roland PRIEUR (89 ans)	le 18.12.2020
Lucienne DUVAL, veuve DUTHOIT (94 ans)	le 25.12.2020
Guy MARY (89 ans)	le 07.02.2021
Roger POUPLIN (87 ans)	le 07.02.2021
Suzanne BREMOND, veuve MARCELLIN (86 ans)	le 11.02.2021
Marie-Louise ANDRE, épouse COURTAULT (88 ans)	le 14.02.2021
Elise CLER, veuve BESSET (92 ans)	le 14.02.2021
Raoul BLANC (90 ans)	le 20.02.2021
Claude DELRIEU veuve GILLINO (80 ans)	le 28.02.2021
Jacky AUDIBERT (78 ans)	le 17.03.2021